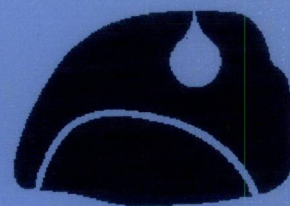


PARIS GOUTTE d'OR

10 FRANCS



LE JOURNAL DU QUARTIER

N° 30 - Mars 1994 - Trimestriel - Journal publié par l'Association "Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

COMMENT AMÉNAGER NOS RUES



La rue Richomme réaménagée

Y-A-T'IL ENCORE DE L'ÎLOTAGE ? p. 10

MOBILISATION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 94 p. 7

LES "MAÎTRES DU PAIN" RUE DOUDEAUVILLE p. 20



CHÂTEAU-ROUGE ET GOUTTE D'OR

L'espace compris entre le Bd de la Chapelle et la rue Ordener d'une part, et le Bd Barbès et la rue Stephenson d'autre part, forme un véritable quartier, dans la mesure où il est bien délimité par des artères qui représentent des "frontières" et qu'il existe beaucoup de points communs (habitat, tracé des rues, sociologie, rôle du commerce, etc...). Cet ensemble interdépendant, c'est ce que nous appelons à "PGO" le quartier de la Goutte d'Or (reprenant en cela la dénomination administrative).

Certes, de nombreux secteurs à l'intérieur de ce quartier, ont des spécificités qui sont parfois importantes : les habitants ont alors un fort sentiment d'appartenance à ce qu'ils appellent leur quartier...

Question de vocabulaire : notre rattachement à une rue, à un secteur, à un quartier... n'est pas contradictoire avec notre participation à la vie d'une ville, d'un pays ou de l'humanité !

Comme, de plus, pour des besoins opérationnels, on a délimité des secteurs dans ce quartier (secteur sud

de rénovation, secteur "Château-Rouge", secteur OPAH, etc...), la tentation serait grande de se rabattre sur son îlot, ce qui serait peu efficace !

Car tout est lié : on ne peut revoir le plan de circulation et l'aménagement de l'espace public qu'en considérant tout le quartier. Il en va de même pour les problèmes de police (le quartier est coupé en deux îlots), pour les effectifs scolaires (un seul et même collège scolarise nos enfants), pour les équipements publics (la construction d'une crèche au sud modifie les secteurs du nord), etc... Et quand nous avons proposé la création d'un Centre de Santé, de locaux associatifs, de locaux scolaires, etc... c'est pour tout le quartier au sens large que nous travaillions... De tout cela, il est question dans ce numéro !

Alors, Goutte d'Or et Château-Rouge (et... Myrha, et Doudeauville, etc...), tous solidaires pour que progresse ce plus vaste quartier qu'on continuera à appeler "Goutte d'Or".

S	• ÉDITO	p. 2
	• À NOS LECTEURS	
	• Cadre de vie :	
	AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC	p. 3
	PREMIERS CONSTATS	p. 4
O	QU'EST-CE QU'UNE "ZONE 30" ?	p. 5
	PROBLÈMES DE L'HÔTEL DE POLICE	
	• ÉCHOS	p. 6
	• Écoles :	
M	MOBILISATION POUR LA RENTRÉE 94	p. 7
	«LA GOUTTE D'EAU» QUI FAIT DÉBORDER...	p. 8
	CLÉMENCEAU CONTRE LA VIOLENCE	p. 9
	• Police :	
M	Y-A-T'IL ENCORE DE L'ÎLOTAGE ?	p. 10
	• Service public :	
	INTERSERVICES DE QUARTIER	p. 12
	• Rénovation :	
A	RÉUNIONS DE LOCATAIRES AU 19 JESSAINT	p. 13
	• Santé :	
	CENTRE DE SANTÉ EN BONNE VOIE	p. 14
	ET LE SATURNISME ?	p. 15
I	• Réalisation :	
	CRÈCHE «DES ISLETTES» ? OU...?	p. 16
	• Histoire du Quartier :	
	143 ANS SUR LE QUARTIER	p. 18
R	• Découverte :	
	LES MAÎTRES DU PAIN	p. 20
	• Associations :	
	URACA	p. 22
E	• Culture :	
	UNION DES THÉÂTRES DU 18ème	p. 23
	• IMAGES DU QUARTIER	p. 24

A nos lecteurs !

Comme vous avez pu le constater, "Paris-Goutte d'Or" a augmenté son prix de vente : il l'a même doublé. Cela mérite quelques explications :

D'abord, il faut savoir que "Paris-Goutte d'Or" était en vente à 5 francs depuis sa création en 1984, sans augmentation, ce qui n'a pas été le cas du prix du papier ou de l'impression. De plus, depuis deux ans, des efforts importants ont été faits pour rendre ce journal du quartier plus agréable à lire (couverture en couleur, articles plus aérés, recours plus importants aux photos ou aux illustrations). De même, sa pagination a augmenté puisque nous sommes passés de 12 à 16, puis à 20 et même ce trimestre à 24 pages. Enfin, comme nous tenons à notre indépendance (donc pas de publicité) et que nous souhaitons que le journal s'équilibre sans subvention, il nous fallait réajuster rapidement le prix de vente.

Cela faisait longtemps que nous devions le faire, car les 2 ou 3 derniers numéros étaient tirés à perte. Nous le refusions, car nous trouvions qu'un prix de 5 F, c'était rond et facilitait le rendu de monnaie. Mais le prix de revient d'un numéro dépasse maintenant sérieusement les 5000 F pour un tirage de 1000 exemplaires. Voilà pourquoi nous avons sauté le pas en fixant le prix à 10 F (l'abonnement passant de 60 à 80 F et l'adhésion de 100 à 120 F), ce qui permettra, entre les services gratuits et les remises consenties aux marchands de journaux, d'équilibrer le journal.

Sachez aussi que "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez les commerçants suivants : restaurant du 52 rue de la Goutte d'Or, boulangerie du Franprix (rue de la Goutte d'Or), boutique du 2 rue Léon, marchands de journaux des rues Myrha et Stephenson, photographe du 32 rue des Poissonniers, ainsi qu'à la Salle Saint-Bruno, et le 1er dimanche matin après sa parution au Marché Dejean.

Si vous connaissez des commerçants du secteur "Château-Rouge" qui seraient d'accord pour diffuser le journal, merci de nous le faire savoir !

Le meilleur moyen pour vous, non seulement de recevoir régulièrement "Paris-Goutte d'Or", mais de pouvoir lire aussi "La Lettre de PGO" (mensuelle), c'est de vous abonner. Maintenant que nous bénéficions des tarifs "Presse" de la Poste, c'est cette formule que nous souhaitons encourager et développer. Vous rejoindrez ainsi les 250 abonnés que nous avons déjà et que nous remercions pour leur fidélité !

Enfin, dernier moyen de vous abonner, tout en soutenant l'association et en participant à ses activités : adhérer (réservé aux habitants du quartier).

PARIS-GOUTTE D'OR

Trimestriel - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

Dr de la Publication : M. Neyreneuf - N° Com. Paritaire : 66 173

Dépôt légal : 1er Trimestre 1994 - Imprimerie ID Graphique

Options pour l'aménagement de l'espace public

Améliorer l'espace public, c'est redonner au quartier son caractère de village parisien. Telles sont les options que nous défendons dans le cadre de la concertation conduite par la SOPAREMA sur le secteur "Château-Rouge"...

Dans le cadre de l'étude-concertation lancée par la Ville sur le secteur "Château-Rouge" et confiée à la SOPAREMA, l'un des objectifs retenus est "d'améliorer l'espace public".

Nous avons annoncé, dans le dernier numéro de PGO, que nous ferions des propositions. Le groupe de travail "hygiène et cadre de vie" a commencé à mettre au point des principes généraux qui devraient présider à l'aménagement général du quartier. En effet, nous pensons que, sur ce domaine, il serait illusoire de ne réfléchir que sur le secteur dit "Château-Rouge" tel qu'il est défini dans les missions de la SOPAREMA. Le quadrilatère formé par le Bd de la Chapelle, le Bd Barbès, la rue Ordener et la rue Stephenson forme un tout cohérent et interdépendant, notamment en ce qui concerne la circulation. Aussi, les

propositions que nous faisons sont valables pour tout ce secteur.

Depuis plusieurs années, un certain nombre d'aménagements intéressants ont été réalisés par la Voirie du 18ème :

- pose de plots ou de barrières sur les trottoirs pour empêcher des stationnements gênants,
- réfection de la rue Richomme,
- création d'un rond-point à l'angle Doudeauville/Poissonniers,
- trottoirs aux intersections Poissonniers/Suez et Suez/Panama,
- placette à l'angle Goutte d'Or/Caplat (cf. page 5),
- pourtours du square Léon, etc...

Cependant, on n'a pas l'impression (peut-être à tort) qu'il y ait une vision d'ensemble qui préside à l'ensemble de ces aménagements. C'est comme pour les modifications des sens uniques. Si parfois, l'on comprend le but de tel ou tel changement de sens (notamment pour faciliter les accès à l'Hôtel de Police), là encore il nous semble qu'il manque une réflexion globale sur la circulation dans le quartier et sur les options fondamentales qu'il faut mettre en œuvre.

En ce qui nous concerne, nous tenons à affirmer clairement notre choix qui se décline dans les 10 principes que l'on trouvera dans l'encadré ci-contre. Cela pourrait se résumer par : **redonner au quartier son caractère de village parisien où le piéton et la verdure retrouveraient leurs places**, comme c'est le cas pour l'aménagement en cours de la Butte aux Cailles (dans le XIIIème).

Avant toute chose, il faudra s'atteler à circonscrire les problèmes posés par l'installation de l'Hôtel de Police en plein milieu de la rue de la Goutte d'Or (rue commerçante étroite, difficile d'accès, à sens unique). On lira page suivante la dernière réaction des riverains de cet équipement public.

Puis, pas à pas, rue par rue, il faudra que la concertation se mette en place pour voir comment appliquer au mieux ces principes, en espérant qu'il sera tenu compte de tout ce qui sera proposé (contrairement à ce qui s'est passé pour l'aménagement de la Place des Fêtes, dans le XIXème).

Aussi, nous faisons ici appel à tous ceux qui ont des propositions à faire : transmettez-les nous afin que le débat progresse et que le quartier s'améliore !

PRINCIPES GÉNÉRAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC À LA GOUTTE D'OR

Avant toute proposition, il serait nécessaire qu'une étude soit faite pour analyser les flux de circulation actuels (circulation piétonnière et automobile) et de déterminer avec plus de précisions les pôles de "centralité" du quartier.

1. Résoudre au mieux les problèmes posés par l'Hôtel de Police (34 Goutte d'Or - cf. page 5).

2. À part les artères qui délimitent le quartier, la quasi-totalité des rues doivent retrouver une vocation de circulation interne, au ralenti. La solution serait d'aménager le quartier suivant les principes de la "zone 30" (cf. page 5).

3. Penser le plan de circulation de façon à ce qu'il réponde aux besoins de circulation interne dans le quartier.

4. Élargir les espaces pour les piétons, sans créer de longs linéaires ininterrompus de barrières.

5. Réintroduire le plus possible de verdure (arbres, pelouse, plantations, jardinières,...) dans l'espace public.

6. Créer des parkings (à l'heure et au mois) et bien les signaler. Privilégier le stationnement unilatéral.

7. Prévoir des aménagements sécurisants autour des lieux fréquentés par les enfants (Square Léon, locaux associatifs, etc...).

8. Résoudre au mieux les problèmes de livraison en faisant appliquer la réglementation, en créant des aires de livraison dans les immeubles neufs et en aménageant des stationnements ad-hoc.

9. Assurer un meilleur éclairage public des rues.

10. Faire appliquer la réglementation sur les étalages.

Premiers constats

Voici, de façon non-exhaustive, une présentation d'un certain nombre de points cruciaux du quartier qui mériteraient d'être aménagés.

Il s'agit là d'un premier inventaire rapide, publié pour stimuler la réflexion.

Qu'en pensez-vous, vous qui habitez dans ces rues ?

Et vous qui habitez dans des rues non signalées ici, faites-nous part de vos remarques sur votre environnement !

1. Rue de la Goutte d'Or - Hôtel de Police

Le plan de circulation devrait être pensé de telle façon que les véhicules de police aient le plus court trajet à l'intérieur du quartier pour accéder à l'Hôtel de Police ou en partir. Ce n'est pas le cas actuellement. Il faudrait que toutes les hypothèses soient étudiées (cf. aussi page 5).

2. Rue de Chartres, de la Charbonnière, des Islettes et Caplat

La rue de Chartres sert actuellement de passage à de nombreux automobilistes venant du Bd de la Chapelle et qui veulent rejoindre le Bd Barbès en évitant le carrefour Chapelle/Barbès. Il serait intéressant d'étudier des possibilités de modification du sens de la rue (en totalité ou en partie), ceci bien sûr en liaison avec les sens des rues de la Goutte d'Or, de la Charbonnière, des Islettes et Caplat, ainsi que de la rue des Gardes.

3. Autour du square Léon

C'est l'exemple type de l'endroit où les deux rues (Polonceau et Gardes) qui longent le square doivent être aménagées en zone 30 (cf. page de droite).

4. Rue de Jessaint

Cette petite rue est l'un des principaux accès au quartier quand on vient de l'est ou du nord. Elle est sans cesse bloquée du fait des livraisons. Son aménagement devrait mieux répondre à ses fonctions. De plus, il serait intéressant de réaménager l'espace face au n° 14.

5. Rue Richomme

Cette rue a été aménagée de façon cohérente : on pourrait cependant retirer quelques barrières afin de laisser une plus grande liberté aux piétons (1 barrière sur 3 ou 4, par exemple - cf. photo en couverture). L'espace face à la maternelle (où il y a un préfabriqué) devrait être traité.

6. Rue Polonceau

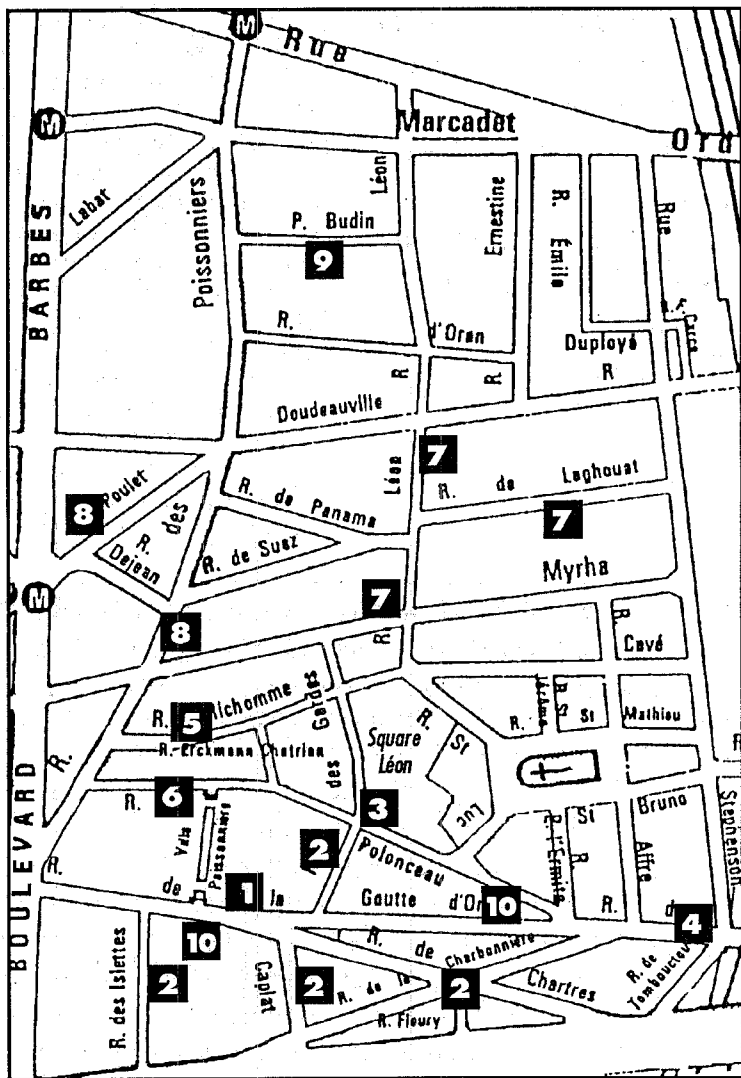
Cette rue étroite est mal éclairée. Les trottoirs sont très étroits. L'aménagement devrait permettre de résoudre ces problèmes, tout en dissuadant les voitures d'accélérer, notamment à l'arrivée sur le Square Léon.

7. Rue Myrha, rue Léon et rue de Laghouat

Problème crucial de circulation piétonnière (trottoirs étroits). Par contre, à la hauteur des numéros 43 et 49 de la rue Léon, des aménagements adéquats devraient accompagner la rénovation du bâti.

8. Rue des Poissonniers et rue Poulet

La rue des Poissonniers sert à de nombreuses livraisons tout en étant utilisée par de nombreux automobilistes comme échappatoire au Bd Barbès (pour rejoindre le Périphérique). C'est l'un des graves points noirs du quartier. Une action sur le respect des aires et des heures de livraisons, sur les stationnements abusifs (notamment des voitures tampons de certains commerces) et sur le respect des dimensions des



étalages devrait améliorer la situation. Mais peut-être faut-il aller plus loin et imaginer d'autres solutions plus radicales. De même pour la rue Poulet.

9. Rue Pierre-Budin

Cette rue étroite abrite deux établissements scolaires, alors que les trottoirs sont réduits au minimum. Elle n'a pas de fonction fondamentale pour la circulation. Elle pourrait être réaménagée de façon quasi-piétonnière.

10. Accès aux parkings

Les accès (entrée ou sortie) aux parkings existants (Goutte d'Or et Polonceau) ou à créer devraient être aménagés de façon à empêcher le stationnement de véhicules qui les bouchent (qu'il s'agisse des parkings publics ou des parkings des immeubles neufs). De plus, il faudrait qu'ils soient mieux signalés pour favoriser leur remplissage.

Qu'est-ce qu'une "Zone 30" ?

Une "zone 30" est un ensemble de rues (ou même tout un quartier) qui comporte des entrées et des sorties bien marquées, un panneau "zone 30" et, à l'intérieur, des aménagements particuliers garantissant que les automobilistes y respectent réellement la vitesse limite de 30 km/h.

Des panneaux seuls ne suffisent pas : il faut impérativement a-mé-na-ger !! Aménager en fonction de la vitesse que l'on désire vraiment obtenir, de sorte que les automobilistes adoptent spontanément la vitesse demandée.

Ces aménagements peuvent être des effets de chicane, des rétrécissements de la chaussée, des revêtements différents en matériau et en couleur, des stationnements bien délimités tantôt à gauche, tantôt à droite, des trottoirs élargis qui peuvent parfois "traverser la route" (devant des lieux sensibles fréquentés par des enfants), etc...

Ainsi, la sécurité des piétons (et des cyclistes) est mieux assurée.

La loi de décembre 1990 donne aux maires la possibilité de créer de telles zones.

Cette technique, très utilisée dans de nombreux pays européens et de plus en plus en France, ne semble pas avoir eu, jusqu'à présent, les faveurs de la Voirie parisienne. Pourtant, notre quartier s'y prêterait bien. Des essais ont déjà commencé à la Butte aux Cailles... Pourquoi pas aussi sur la Butte des Cinq Moulins (ancien nom de la Goutte d'Or) ?

(Explications rédigées d'après une brochure de l'association "Rue de l'Avenir").

Résoudre les problèmes créés par l'Hôtel de Police

Il y avait déjà l'abus des "deux-tons", les rues prises en sens interdit, les voitures de police bloquant la rue ou fonçant dans des petites artères...

Il y a maintenant les embouteillages, le bruit et la pollution des gros cars de la B.M.A. (Brigade Mobile d'Arrondissement)...

Parmi les aménagements réalisés par la Ville : une placette, strictement piétonne, au carrefour des rues de la Goutte d'Or, Caplat, des Gardes et Chartres. L'ensemble du site se trouve ainsi valorisé — et c'était le but recherché par la Ville de Paris.

Il est d'autant plus regrettable que l'équipement en véhicules de l'Hôtel de Police (34 Goutte d'Or) introduise dans cet ensemble une discordance, aux effets pratiques négatifs, et confinant même à l'absurdité.

Il est déjà évident que le nombre de véhicules légers dont cet Etablissement a besoin est peu adapté à une rue aussi étroite, et aux possibilités de stationnement aussi réduites que la rue de la Goutte d'Or.

Mais ce ne serait encore presque rien si les besoins du service n'amenaient à stationner des camions de gabarit adapté à des espaces de circulation et de stationnement d'une tout autre ampleur : 7,40 m de long sur 2,50 m de large (soit à peu près la moitié de la largeur de la rue). Si un seul de ces véhicules est en stationnement, et la rue entièrement déserte, un camion peut, à peu près, passer. Mais ces véhicules de police sont en général groupés, trois ou quatre à la fois. Chaque car a huit portes : manipulées ensemble, le bruit de leur claquement est un véritable tapage. Ils sont souvent obligés de se garer en partie sur le trottoir : les devantures des commerces sont quasiment inaccessibles, et à portes ouvertes, la circulation piétonne, impossible.

On est amené à penser que les fonctionnaires qui doivent travailler dans ces conditions n'ont pas la partie facile : on les voit perdre du temps à tenter des manœuvres. Pendant ce temps d'arrêt ou de départ, les gaz d'échappement envahissent la rue : le gas-oil qui s'échappe de ces "diesels" est ainsi chaque jour, et plusieurs fois par jour, une pollution, visible et très pénétrante. Dans le même temps, la rue obstruée est en proie à des embouteillages en enfilade qui s'aggravent encore quand, en désespoir de cause, un car de police s'est garé devant le parking du 51 bis rue de la Goutte d'Or (immeuble neuf) dont il interdit l'accès. Chaque jour est ainsi l'occasion de scènes aussi bruyantes et polluantes que pénibles pour les nerfs de tous. Rue commerçante, et en travaux, la rue de la Goutte d'Or est supposée voir circuler des camions de livraison, ou d'entreprises. Tout cela finit périodiquement dans une immobilisation totale. L'usage de la place piétonne, dans ces conditions, et, d'une façon générale, l'équilibre esthétique et "vital" des lieux est gravement compromis.

Cette dévalorisation du centre d'un quartier qu'on a voulu rénover est déplorable. Un technicien moyennement ingénieux trouverait certainement des solutions.

Il faut ajouter, pour bien montrer jusqu'où va l'absurdité, que l'Hôtel de Police a été équipé de garages : ils ne sont pas conçus pour recevoir de pareils véhicules (à supposer que ceux-ci réussissent à manœuvrer pour y pénétrer...).

Sans parler du fait que, ces véhicules étant présents également de nuit, la pollution sonore et chimique affecte le repos des habitants.

La Copropriété voisine de l'Hôtel de Police s'est adressée au Préfet de Police pour que des solutions soient trouvées (ce texte résume d'ailleurs ce courrier). "Paris-Goutte d'Or" s'est joint à cette demande et souhaite vivement que des mesures soient rapidement prises pour que cet équipement puisse trouver une certaine "harmonie" avec le reste du quartier !

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...**OPAC : LE CHANGEMENT CONTINUE**

Nous faisons état dans le précédent numéro d'un changement de climat à l'OPAC depuis l'arrivée de son nouveau Directeur Général, Monsieur Laffoucrière. La rénovation de l'OPAC continue. Peu à peu, les problèmes sont traités en concertation avec tous les services.

Dernière nouveauté : les Services de la Communication du 56 Bd de la Chapelle ont été regroupés à l'Antenne du 33 Charbonnière. Cela concrétise la volonté de mettre la Communication en prise avec l'aménagement du quartier. Quant au sigle "Goutte d'Or, Nouveau Quartier", il a été remplacé de façon bien plus judicieuse par "Goutte d'Or Rénovation". Bonnes et saines initiatives !

A signaler aussi que les représentants associatifs et les travailleurs sociaux ont eu droit à une visite guidée des deux nouveaux immeubles récemment livrés (9 Charbonnière et 35 Goutte d'Or).

Enfin, comme nous l'avons déjà signalé dans la "Lettre de PGO", les premiers relogements des familles résidant dans les hôtels meublés ont eu lieu, et des solutions devraient être mises au point pour les isolés. De plus, différentes concertations ont eu lieu avec les responsables de l'Antenne de Gestion des nouveaux immeubles (ce qui ne s'était jamais fait auparavant). Une permanence d'un responsable de cette Antenne de Gestion (sise rue Camille Flammarion) se tiendra chaque jeudi après-midi au 33 rue de la Charbonnière, ce qui facilitera les relations avec les locataires de la Goutte d'Or. L'OPAC a même accepté de prêter temporairement un logement vacant aux services sociaux pour permettre des réunions de locataires au 19 Jessaint (cf. page 13). Que de changements !

9 CHARBONNIÈRE : L'HOMMAGE DE L'ARCHITECTE A LA CONCERTATION

Lors de la visite guidée du 9 Charbonnière, son architecte, Jean-Paul Deschamps, a remis à chacun une petite plaquette de présentation de son œuvre. Il y précise : "Le dialogue entretenu entre les associations du quartier et le Maître d'ouvrage, n'est pas étranger à la réussite de ce programme comportant 14 logements".

Rappelons que la Copropriété du 14 rue de Chartres, épaulée par les associations, était intervenue pour contester le premier permis de construire qui aurait eu pour conséquence de supprimer toute la lumière naturelle de la cour intérieure de cet immeuble. Recours et dialogue ont permis d'avoir gain de cause, pour le bénéfice de tous !

COMPLEXE CULTUREL : BIENTÔT LA CONCERTATION !

L'Association s'est adressée à Monsieur Mécheri, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse, pour demander que puisse être présenté aux habitants le projet de complexe culturel de la rue Fleury et que la concertation se mette en place avec les associations pour savoir quelle place serait faite aux habitants dans cet équipement. Hervé Mécheri a répondu positivement. Une date devrait être fixée rapidement.

LA D.C.L. AUX ABONNÉS ABSENTS ?

Un certain nombre de courriers ont été adressés à la Direction de la Construction et du Logement de la Ville de Paris concernant la situation des habitants de l'hôtel meublé (appartenant à la Ville) du 21 rue de la Goutte d'Or, le devenir de l'immeuble muré depuis des années au 61 rue Myrha (propriété de la Ville) et les lots de copropriété du 8 rue Caplat acquis par la Ville et que celle-ci cherche à revendre. A ce jour, aucune réponse ! Quant au compte-rendu officiel de la Commission Locale Interpartenaires du 25 octobre, il n'a été envoyé que... début avril ! A l'heure des ordinateurs et du fax, cela fait bien long !!!

CRÉATION D'UNE SALLE DE FÊTE ?

La première réunion de la Commission du DSQ "Locaux associatifs" a eu lieu le 18 janvier. Parmi les propositions faites, celle de créer une grande salle bien insonorisée qui permette d'organiser, sans gêner le voisinage, des fêtes à l'occasion de cérémonies familiales ou des soirées pour les jeunes. L'OPAC a pris note de cette demande dont on devrait reparler bientôt.

BUREAU DE POSTE DES ISLETTES : BIENTÔT L'OUVERTURE !

C'est en principe en avril que, sur la placette des Islettes (derrière la nouvelle crèche), ce nouveau Bureau de Poste devrait ouvrir ses portes. La rue a été complètement refaite et la placette devrait rapidement suivre.

NOUVEAUX LOCAUX POUR "ACCUEIL-GOUTTE D'OR"

Cette antenne locale du Secours Catholique (10 rue des Gardes) avait des locaux au 9 rue des Gardes, immeuble qui vient d'être démolie. C'est dans une boutique propriété de l'OPAC sise au 35 rue Polonceau que ces locaux ont été réinstallés.

GOUTTE D'OR EN FÊTE 1994

C'est du 2 au 10 juillet qu'aura lieu cette année la semaine de fête organisée par les associations du quartier.

Comme chaque année, nous faisons appel à tous ceux qui ont des propositions à faire afin qu'ils les transmettent rapidement. Pour cela, contactez Pierre-Marie Lasbleis à la Salle Saint-Bruno (42 62 11 13).

POUR ÊTRE RÉGULIÈREMENT INFORMÉ**ABONNEZ-VOUS !**

En plus du trimestriel "Paris-Goutte d'Or", vous recevrez chaque mois "La Lettre de PGO" :
4 pages de nouvelles fraîches !

Bulletin d'abonnement page 23

Mobilisation pour la rentrée 94

**Les écoles élémentaires du quartier devaient être en grève le 28 mars.
Les rentrées scolaires 94 et 95 s'annoncent très difficiles du point de vue des effectifs,
et ce, malgré la plan mis au point par la Ville. Précisions...**

Le 28 mars, pour la première fois, les instituteurs des écoles du quartier étaient appelés par le Collectif des Ecoles de la Goutte d'Or à se mettre en grève et à manifester avec les parents d'élèves devant l'Hôtel de Ville (cf. ci-contre le communiqué du Collectif).

C'est à nouveau le problème des sureffectifs et des conditions d'accueil des enfants qui est posé. On parle donc de 116 enfants ne pouvant être accueillis à la rentrée 94 dans les structures actuelles, ce qui nécessiterait la création de 5 locaux supplémentaires et d'au moins 5 postes.

Or, dans le plan qui a été adopté par la Ville l'an passé, il n'est prévu cette année que la livraison de deux salles supplémentaires à Pierre-Budin. Et ce sera encore pire à la rentrée 95 puisqu'aucune nouvelle salle ne sera créée.

Une fois ces chiffres connus, PGO a demandé une nouvelle réunion de la Commission "ad-hoc" DSQ "Locaux scolaires", tandis qu'enseignants et parents organisaient différentes délégations et pétitions.

Lors de cette réunion, les représentants de l'Education Nationale ont annoncé la création de (seulement) 3 postes, et ont donc demandé à la Direction des Affaires Scolaires de la Ville (DASCO) de créer une 3ème salle supplémentaire, ce qui devrait être étudié. D'après la DASCO, il n'est pas possible de livrer dès la rentrée 94 une nouvelle école en adaptant les locaux de l'ancienne annexe Boinod (rue Pierre-Budin).

Résultat : il semble qu'on s'oriente vers des solutions de "bricolage" qui permettront peut-être de mettre chaque élève sur une chaise, mais à quel prix ? Salle de cours installée dans les bibliothèques, salles de dessin et de musique supprimées, effectifs gonflés... sans parler des difficultés à accueillir tous les élèves qui le souhaitent à la cantine, ou à leur permettre de bénéficier de vraies récréations (cour trop petite, insuffisance du nombre des toilettes, etc...).

Conséquences : agitation (voire violence) accrue des élèves, impossibilité pour les enseignants d'appliquer une pédagogie adaptée aux besoins de chacun d'où démotivation... bref, autant de conditions favorisant l'échec scolaire.

Le plan de constructions adopté par la Ville n'a qu'un seul défaut. Il arrive au moins 3 ans trop tard. Si nous avions été écoutés en 1990 quand nous tirions la sonnette d'alarme et qu'on nous répondait "qu'il n'y aura pas d'accroissement de la population scolaire, les statistiques étant formelles", on n'en serait pas là.

D'ailleurs, c'est dès 1989 qu'une pétition des instituteurs du quartier réclamait la construction d'une nouvelle école élémentaire à la Goutte d'Or, sans résultat.

Paris-Goutte d'Or insiste pour que des mesures d'urgence adaptées (précipiter le calendrier retenu par la Ville, prévoir des installations provisoires, etc...) soient prises en envisageant tous les moyens pour que chaque enfant du quartier puisse être scolarisé dignement durant les deux années à venir (94/95 et 95/96) et avoir toutes les chances de réussir. A situation exceptionnelle doivent répondre des mesures exceptionnelles : en aura-t-on la volonté ?

COMMUNIQUÉ DU COLLECTIF DES ÉCOLES DE LA GOUTTE D'OR

Le Collectif des parents et des enseignants des écoles de la Goutte d'Or, réuni le Vendredi 11 mars 1994, constate que le risque de non scolarisation de plusieurs dizaines d'enfants à l'école élémentaire l'année prochaine augmente : la loi d'obligation scolaire doit cependant être respectée.

A la suite de nombreuses démarches et délégations appuyées syndicalement, le Collectif a obtenu l'engagement officiel de la Direction des Services Académiques (DSAEN) pour la création des postes nécessaires, à condition que des locaux soient aménagés par la Ville de Paris. La DSAEN se contente pour l'instant d'une ouverture de poste à l'école Cavé et de deux ouvertures à l'école Pierre-Budin.

En sa séance du 28.02.94, le Conseil de Paris a examiné une question écrite posée au sujet des locaux : aucun aménagement nouveau n'a été prévu, hormis les deux salles supplémentaires pour lesquelles la Mairie s'était déjà engagée l'an dernier.

Ce dispositif s'avère notablement insuffisant pour faire face à la demande. En effet, le déficit recensé par le Collectif est de 116 places. Ce chiffre est à rapprocher de ceux fournis par la Mairie elle-même : 220 élèves sortants, 338 entrants, déficit : 118.

Ces chiffres sont peut-être minorés, compte tenu du nombre important de logements sociaux en cours d'ouverture sur le secteur. Il y a donc bien nécessité de créer au moins 5 classes supplémentaires (et non 3). Ces classes s'ajouteraient à l'unique classe créée à la rentrée 93 et à la classe qui serait transférée de l'école Cavé en 94.

Cela implique la création d'une véritable école à 7 classes dans les locaux de l'ancien L.E.P., rue Pierre Budin. Aux trois postes proposés par le rectorat, il faut donc ajouter 2 postes sur classes, 1 poste de direction, 1 poste de réseau, pour un total de 7 postes.

Seuls des aménagements intérieurs sont véritablement indispensables pour cette création puisque les locaux-classes existent déjà. C'est possible : le Conseil de Paris du 28 Mars peut voter les crédits à partir de l'enveloppe globale destinée à la Direction des Affaires Scolaires.

En tout état de cause, le Collectif s'opposera à tout bricolage de dernière minute effectué au détriment des enfants, des familles et des enseignants.

Le Collectif refuse :

1. le greffage artificiel de classes supplémentaires sur l'une des écoles actuelles (Pierre-Budin) en la faisant passer de 15 à 18 classes, compte tenu de l'impossibilité de faire fonctionner une telle structure (problèmes de restauration, de récréations,...),

2. l'entassement des enfants dans des classes à plus de 25 (limite pour les CP) voire 30 ou 35 dans les autres classes,

3. l'éclatement des familles dans plusieurs écoles différentes, comme ce fut le cas à la rentrée 93,

4. la dispersion des enfants dans des écoles plus ou moins éloignées,

5. la suppression d'une bibliothèque pour y mettre une salle de classe,

6. la suppression des classes spécialisées indispensables au bon fonctionnement des écoles.

Les enfants de la Goutte d'Or sont des élèves à part entière, mais les conditions de leur accueil ne sont pas réunies comme partout ailleurs.

Le discours officiel de priorité aux écoles des Zones d'Éducation Prioritaires (ZEP) doit se transformer en actes, de la part de la Direction des Services Académiques, comme de la part de la Ville de Paris. (...)

«La goutte d'eau» qui fait déborder...

Un article du «Monde» sur la situation de l'école à la Goutte d'Or a ému un certain nombre d'habitants du quartier... PGO a décidé d'aller plus loin avec un parent d'élèves et un enseignant...

A l'occasion des élections législatives partielles, de nombreux médias ont mis le projecteur sur la Goutte d'Or. Ce fut le cas notamment du journal «Le Monde» qui a confié à Daniel Carton la rédaction d'une sorte de petit feuilleton consacré à cette élection.

L'un de ces articles (dans «Le Monde» du 2 février) décrivait la situation des écoles dans le quartier sous le titre "La goutte d'eau". Y étaient interrogés des enseignants de l'école élémentaire Jean-François Lépine. Cette "goutte d'eau" a fait déborder le vase pour un certain nombre de parents d'élèves qui ont été choqués par certaines expressions que prenait à son compte le journaliste ou qu'il mettait dans la bouche d'enseignants.

Entre autre, le journaliste parlait des "enfants de la Goutte d'Or sans racines et sans avenir" et de leurs parents "invisibles" (dans les écoles). Il faisait aussi dire à un enseignant que l'école était "aussi crade que chez eux".

Ces phrases abruptes ont, de fait, de quoi choquer. Mais comme nous avons l'habitude de la "moulinette" journalistique, nous avons souhaité aller plus loin en réunissant un des parents d'élèves qui a réagi et l'un des enseignants rencontrés par le journaliste. Le débat fut animé mais cordial, et sur le fond, pas de désaccords majeurs. En voici des extraits :

«Des enfants sans racines et sans avenir...»

Parent : - Ces propos m'ont choqué. Ces enfants qui sont nés ici ont pris racines ici : leurs racines sont là, bien ancrées dans la société française... Et même, ils ont des racines multiples : celles de leurs parents et celles du pays d'accueil. Leur identité ne se fait pas en conclave, au contraire, elle est ouverte à tous les apports qui peuvent l'enrichir. Les problèmes rencontrés et posés par les jeunes issus de l'immigration sont communs à une grande partie de la jeunesse d'origine populaire en France. Je crois, en effet, que ceux qui font l'apologie de la différence pour ces enfants pensent en termes non sociaux. C'est la mission de l'école qui fera reculer la marginalisation et l'exclusion.

Enseignant : - Je pense que c'est une vision trop idéaliste. Si c'était vrai, cela voudrait dire que l'intégration est complètement réussie... C'est d'ailleurs cela qu'on vise !

Parent : - L'intégration est un processus largement entamé ! En plus, il y a une élite de jeunes issus de l'immigration qui intègre les corps et les institutions les plus symboliques de la République (fonction publique, armée, police, justice,...). C'est ce petit groupe qui va servir de moteur et de modèle. Et parmi ces jeunes que l'on met dans le moule de l'échec scolaire, certains auront l'étincelle et y parviendront. Les conditions dans lesquelles ils vivent (habitat, chômage des parents) font qu'il y a des obstacles à cette intégration. Mais il faut y croire sans cesse et tout faire pour les encourager. Le discours "sans racines et sans avenir" est complètement démoralisant. Comment peut-on travailler avec des enfants et vouloir les sortir de leur condition en

véhiculant de tels stéréotypes ? Comment peut-on dire de ces enfants qu'ils sont sans avenir et les mettre déjà dans le moule de l'échec ?

Enseignant : - Cette phrase, c'est le journaliste qui l'a écrite. Ce qui est sûr, c'est que beaucoup de ces enfants partent avec des handicaps : handicap de la langue, de la condition sociale, des conditions d'habitat, etc... C'est bien pour cela que j'ai choisi de travailler dans ce quartier, et je crois que là-dessus nous sommes d'accord. La plupart des instituteurs des écoles du quartier se défont pour permettre à ces enfants de réussir en leur transmettant un savoir. Mais c'est d'autant plus difficile que, dans nos classes, il n'y a pas d'hétérogénéité sociale : beaucoup de parents sont au chômage, d'autres touchent le RMI, d'autres travaillent mais très rarement à des postes de responsabilité. On n'a pas un gosse de cadre moyen ou de cadre supérieur. Ce n'était pas le cas avant. Maintenant, tous ces gens-là demandent des dérogations et les obtiennent.

Parent : - C'est vrai, mais certains propos sur l'échec ou sur la violence dans ces établissements, ainsi que tout le discours négatif sur le quartier n'incitent pas ces parents à mettre leurs enfants dans les écoles publiques de la Goutte d'Or.

Enseignant : - Il faut quand même dire les choses comme elles sont : on travaille dans des écoles surchargées avec des conditions matérielles insuffisantes. Chaque année, il faut bricoler pour arriver à caser tous les enfants qui arrivent : voilà les vraies causes de l'échec scolaire !

Parent : - Mais il y a eu des moyens de créés contre l'échec scolaire. C'est le cas de la ZEP (Zone d'Education Prioritaire). Les fonds sont déga-gés sur des projets : or la

ZEP Goutte d'Or est une de celles qui a reçu le plus de subventions. De plus, ici, il y a de nombreuses associations qui travaillent : ce qui manque, c'est une plus grande synergie entre toutes ces actions. Et puis, il y a eu aussi des propositions de travailler en cycles, en assurant ainsi un suivi plus individualisé des élèves et du travail par petits groupes.

Enseignant : - En ce qui concerne la ZEP, s'il est vrai que des sommes importantes ont été distribuées, aucune personne en charge d'élèves n'a jamais été consultée sur leur emploi. La manière dont ces sommes sont utilisées ne nous paraît pas la meilleure pour lutter contre l'échec scolaire et pour favoriser l'intégration. Quant à notre opposition aux cycles, elle vient du fait que c'est impossible à mettre en place dans nos écoles, vu les conditions matérielles dans lesquelles nous travaillons. Il faudrait pouvoir disposer de salles supplémentaires. Actuellement, tout est bourré ! De plus, les cycles sont d'abord utiles aux élèves qui réussissent pour leur permettre de gagner un an. Mais quand tu as dans ta classe 20 élèves faibles, c'est impossible à appliquer.

Parent : - C'est vrai que dans d'autres conditions, on pourrait mettre en place une véritable pédagogie différenciée avec un suivi individualisé, une sorte de tutorat.(...)

«Des parents invisibles...»

Enseignant : - C'est vrai qu'il y a beaucoup de parents qu'on ne peut pas joindre.

Parent : - Il faut comprendre pourquoi : d'abord, la plupart des écoles du quartier ressemblent matériellement à des forteresses. On n'ose même pas approcher... On reste assez loin, près des barrières.

Enseignant : - Cela n'explique pas tout. Par exemple, quand on fait une classe de nature, on organise une réunion avec les parents avant et après... Combien viennent ? Il y a même des gosses qui pleurent parce que leurs parents ne viennent pas à l'exposition organisée au retour !

Parent : - Peut-être, mais enfin, quand on a organisé cette année une réunion de parents, alors que je pensais

que seuls 10 ou 15 parents se déplaceraient, ils sont venus à près de 50. Il faut dire aussi qu'on fait un travail important de relations. C'est à l'école d'aller vers les parents : les sensibiliser aux problèmes scolaires, organiser des fêtes, des petites rencontres entre parents et enseignants pour mieux se connaître et ainsi supprimer les blocages.

Enseignant : - Il faut quand même dire que certains parents n'assument pas leurs responsabilités. On voit toujours des gamins qui traînent dans la rue quelque soit l'heure, même très tard le soir !

Parent : - C'est très marginal. Par contre, certains ont une autre conception de leur rôle

d'éducateur. Par exemple, les enfants africains sont souvent responsabilisés beaucoup plus tôt qu'on ne le fait d'habitude dans des familles françaises. Je pense qu'il faudrait que tous ceux qui interviennent dans ce quartier se méfient des stéréotypes. (...)

«Une école aussi crade que chez eux...»

Enseignant : - Il s'agit là d'une interprétation du journaliste. Personne n'a jamais voulu dire cela. Par contre, on a discuté avec les enfants : ils disent souvent que le quartier est sale, surtout quand ils reviennent de classe de nature. Là, en plus, il y a l'odeur de la pollution parisienne qui leur fait regretter la campagne. De même l'école n'est pas sale... mais il y a pas mal de choses déglinguées, qui ne sont pas réparées rapidement. Mais bien sûr, ce n'est pas de leur domicile qu'il s'agit. C'est l'environnement dans lequel pas mal d'entre eux vivent. Il faut voir certaines entrées d'immeubles du quartier, ou les escaliers complètement à l'abandon et sales. Par contre, à l'intérieur des logements, c'est souvent très propre !

Parent : - Mais ce n'est pas ainsi partout : de nombreux immeubles du quartier sont bien tenus, et avec la rénovation, les plus insalubres disparaissent, et c'est tant mieux ! De même, il y a un mieux en ce qui concerne la propreté du quartier.(...)

Le débat s'est prolongé encore longtemps, tant il y avait de choses à dire, de nuances à mettre et de précisions à donner.

Les élèves du collège Clémenceau s'engagent contre la violence

Du 21 au 25 mars dernier, le Collège Clémenceau a vécu une semaine de lutte contre la violence intitulée : AGIR EN CITOYEN - VIVRE EN HARMONIE.

Tout a commencé lors de la séance inaugurale le 21, où étaient conviés le Maire du 18ème, le Député du quartier et de nombreuses personnalités. Là, devant un grand nombre d'élèves, d'enseignants et de parents, il a été fait lecture solennelle de la Charte contre la Violence rédigée par les élèves eux-mêmes, et qu'ils seront tous appelés à signer. Du racisme, aux violences familiales, en passant par l'auto-violence que représente la consommation de drogue ou l'agression contre la nature qu'est la pollution, l'engagement est vaste et passe par le renforcement de la citoyenneté.

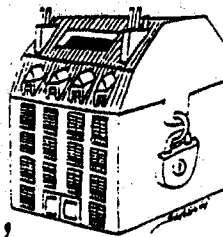
Durant cette semaine, de nombreuses animations, des expositions, des débats, tout cela tournant autour du thème central. Un prix de la Citoyenneté devait être attribué dans chaque classe, les élèves étant les électeurs. De même, un tournoi de Basket devait être l'occasion de remettre de prix du Fair-Play.

A noter le soutien important apporté par le Comité de Prévention et de Sécurité de la RATP, partenaire du Collège. Ainsi a pu être organisée une rencontre de quelques apprentis journalistes avec l'Abbé Pierre (ce qui a permis la réalisation d'une vidéo et forme le sujet principal de "Clement'In", le journal du Collège").

Une initiative intéressante qui aura, nous n'en doutons pas, beaucoup de retombées positives sur la vie du Collège !

L'élection législative partielle à Paris

La goutte d'eau



Y-a-t'il encore de l'îlotage à la Goutte d'Or ?

Après avoir bien démarré en 1991, l'îlotage ne semble plus vraiment fonctionner dans le quartier... Pourquoi ?

En 1991, nous nous étions réjouis de la mise en place de l'îlotage dans le quartier (cf. PGO n° 24). C'est vrai que cela faisait longtemps que nous le réclamions, car l'îlotage privilégie les rapports quotidiens, le suivi de l'action, l'intervention efficace, patiente mais tenace au détriment du spectaculaire qui est rarement efficace. Il faut d'ailleurs relire la définition officielle donnée par la hiérarchie policière (cf. encadré), et cette priorité est toujours d'actualité.

Tout de suite, de nombreux contacts s'étaient créés avec les premiers îlotiers (tous volontaires) qui avaient pris en charge le quartier (divisé en deux îlots de part et d'autre de la rue Myrha). Plusieurs rencontres furent organisées, et peu à peu les îlotiers devinrent des personnages familiers du quartier, qui n'hésitaient pas à aller au devant des habitants, des associations et des commerçants. Certains problèmes d'ailleurs furent traités de façon satisfaisante à cette époque.

Qui connaît les îlotiers aujourd'hui ?

Cette situation n'a malheureusement pas duré longtemps, et aujourd'hui, nombreux sont les habitants et les commerçants qui s'interrogent : y-a-t'il encore des îlotiers ? quelles sont leurs missions ? où peut-on les contacter ?

DÉFINITION OFFICIELLE DE L'ÎLOTAGE

L'îlotage est une mission qui a pour finalités :

- d'assurer la prévention,
- d'assurer la sécurité des personnes et des biens,
- de répondre durablement aux besoins d'aides des individus et du corps social,
- d'assurer les missions liées à la circulation, au stationnement et à l'hygiène.

C'est une méthode de travail qui a pour objectif d'assurer la présence et la disponibilité des services de police, à travers les gardiens de la paix affectés sur l'îlot. Il doit contribuer au rapprochement de la police et de la population.

Chaque îlotier doit donc être aisément accessible pour la population sur la voie publique, et être en mesure d'intervenir sur initiative ou sur réquisition.

C'est une organisation qui nécessite :

- une identification précise des îlots,
- la définition précise des activités et des responsabilités incombant aux fonctionnaires,
- une coordination des activités de police sur l'îlot.

Ces mêmes questions, les associations, qui avaient établi des contacts fructueux avec les premiers îlotiers, se les posent. Voilà pourquoi ce sujet avait été mis à l'ordre du jour de la première réunion thématique du Conseil Consultatif des Citoyens de la Goutte d'Or qui réunit des représentants d'associations du quartier et des policiers membres du S.G.P., Syndicat Général de la Police (cf. page de droite). Il est bon de rappeler ici le rôle important joué par la F.A.S.P. (Fédération Autonome des Syndicats de Police, dont fait partie le S.G.P.) pour promouvoir l'îlotage.

Les quatre représentants policiers présents ont exprimé leur accord sur le diagnostic noir que nous faisons tout en nous en expliquant les raisons.

Veut-on "casser" l'îlotage ?

D'après eux, la dérive a commencé quand M. Quilès était ministre de l'Intérieur. Son discours était alors de privilégier la rentabilité, et "rentabilité" dans la police, est souvent synonyme de "gonflement des statistiques" (augmentation du nombre d'interpellations, de P.V., opérations médiatiques, etc...). Cet infléchissement a été repris par le Commissaire du 18ème, qui semble n'avoir jamais été très chaud pour l'îlotage, préférant la répression traditionnelle.

Le Syndicat précise même que dans le 18ème, "depuis un an, il existe une volonté évidente de casser l'îlotage, ou du moins sa mission première : les relations Police/Public". Cela s'est traduit par :

- trois changements horaires en 6 mois,
- des relations quasi inexistantes entre les gardiens de la paix et la hiérarchie locale,
- le manque de directives précises,
- un manque de soutien aux actions entreprises.

Maintien de l'ordre au Forum des Halles

Comme de plus, à plusieurs reprises, les îlotiers du 18ème ont été détournés de leurs missions pour participer aux opérations coup de poing ou même, comme le 10 mars dernier, pour assurer le maintien de l'ordre au Forum des Halles, on comprend aisément que ceux-ci soient complètement démotivés et pourquoi les premiers volontaires ont peu à peu demandé et obtenu leur mutation.

A cela, il faut ajouter les procédures de recrutement des îlotiers. Si, lors de la création de l'îlotage dans le 18ème, il y a eu un appel à candidature avec une commission de sélection qui a permis le recrutement des premières équipes, par la suite, au fur et à mesure des départs, cette sélection n'existe plus et l'on y trouve maintenant de nombreux gardiens de la paix débutants et pas forcément volontaires. Or, les missions des îlotiers, qui exigent de savoir trouver sa voie entre la prévention et la répression, exigent de faire appel à du personnel expérimenté et volontaire.

Tous ces dysfonctionnements paraissent d'autant plus surprenants que le 18ème a été retenu comme arrondissement prioritaire par la Préfecture de Police de Paris et que l'actuel Ministre de l'Intérieur a manifesté à plusieurs reprises son attachement à l'îlotage.

Les associations membres du Comité Consultatif des Citoyens de la Goutte d'Or vont donc intervenir auprès des responsables de la Police et des Élus pour que l'on relance de façon sérieuse l'îlotage dans notre quartier.

BIZARRE... BIZARRE...

Ce sont deux fonctionnaires (qui ne se connaissaient pas) des Renseignements Généraux que la Préfecture de Police avait envoyés pour assister et rendre compte de la réunion du Comité Consultatif des Citoyens à la Goutte d'Or.

Si c'était pour savoir ce que disaient les représentants du S.G.P., les occasions sont nombreuses dans le cadre du dialogue institutionnel entre les Syndicats et la Préfecture...

Si c'était pour savoir ce que disaient les associations, il serait plus simple de les rencontrer directement en mettant enfin en place la Commission de Concertation demandée dans le cadre du D.S.Q. !

LE COMITÉ CONSULTATIF DES CITOYENS

Suite aux réflexions menées de part et d'autre au sein du S.G.P. (Syndicat Général de la Police, membre de la FASP, Fédération Autonome des Syndicats de Police) et de l'association Paris-Goutte d'Or, ces deux organisations se sont rencontrées et ont décidé de créer un Comité Consultatif des Citoyens du quartier de la Goutte d'Or.

Ce Comité rassemble des représentants des associations du quartier et des policiers syndiqués au SGP afin de faire régulièrement le point sur la situation dans le quartier en ce qui concerne les domaines qui relèvent de la police. Après chaque réunion du Comité, des rapports sont transmis par les deux canaux (associatif et syndical) aux élus et aux responsables compétents à la Préfecture de Police.

Les objectifs d'un tel Comité sont multiples :

- permettre un dialogue régulier à la base entre représentants associatifs et policiers,*
- mieux faire entendre les préoccupations des uns et des autres afin qu'elles soient prises en compte,*
- promouvoir, dans le cadre d'une police républicaine, une action de proximité et la sectorisation.*

Suite à la réunion constitutive du Comité qui a eu lieu le 1er février, il a été décidé dans un premier temps de prévoir un certain nombre de rencontres thématiques. La première s'est tenue le 15 mars sur l'îlotage.

La prochaine rencontre aura lieu le 26 avril et aura pour thème "les points de fixation" (marché aux voleurs, joueurs, prostitution, etc...). Les thèmes des réunions suivantes seront : trafic de drogue, rapports policiers/population, hygiène.



Il y a marché et marché...

Profitant de l'atmosphère fébrile qui anime le sud du quartier pendant le mois sacré de Ramadhan, les habitués du "Marché aux voleurs" ont opéré un glissement et se sont postés durant toute cette période — en principe consacrée au jeûne et au recueillement — à l'angle des rues Caplat et Charbonnière et du Bd de la Chapelle, réduisant ainsi à néant le travail fait par la Police du 18ème (qui consistait à repousser ce rassemblement vers le 10ème ou le 9ème, au grand désespoir d'ailleurs des habitants de ces arrondissements !).

Cette photo permet de comprendre l'exaspération des riverains.

Mais on y voit aussi (en haut et à droite) les déchets du marché Barbès (la photo a dû être prise un samedi après-midi).

Occasion de s'étonner du fait que le nettoyage de ce marché se fasse de plus en plus tard.

Certes, le volume des déchets à évacuer est impressionnant... mais raison de plus pour que cela soit effectué plus tôt !

Un Interservices de Quartier à la Goutte d'Or

Mettre de l'huile dans les rouages des services publics qui interviennent à la Goutte d'Or, tel est l'objectif principal assigné à l'Interservices de Quartier qui vient de se mettre en place, coordonné par la Salle Saint-Bruno.

Depuis le mois d'octobre dernier, le Développement Social du Quartier (DSQ) de la Goutte d'Or s'est doté d'un nouveau bras armé : l'Interservices de Quartier (ISQ). La Commission Locale Interpartenaires a en effet rendu un avis favorable à l'implantation de ce service original dont la mission est tout à la fois simple et ambitieuse : améliorer le fonctionnement et la communication entre les différents services publics, afin d'assurer à l'usager la meilleure prestation possible. Cette initiative s'inscrit dans la démarche du rapport Picard (du nom du maire de Mantes-la Jolie) qui préconisait une meilleure présence et visibilité des services publics dans les quartiers en difficulté.

Placé sous la coordination de Moncef Labidi, sociologue de formation embauché par la Salle Saint-Bruno, l'ISQ de la Goutte d'Or entend jouer un rôle de "dégrippant" entre les services publics, en assurant la mise en cohérence des différents outils. Une harmonisation parfois bien nécessaire aux yeux de l'usager, comme l'illustre le problème de la circulation de l'argent (voir page 13).

Douze groupes de travail se sont répartis les différents aspects de la vie sociale à la Goutte d'Or (cf. ci-dessous). Depuis le mois de février, ces douze groupes ont entamé leurs travaux et planifié leur travail. Très vite, ils devraient aboutir à des propositions concrètes pour l'amélioration des services. Support



Moncef Labidi, coordinateur de l'I.S.Q.

précieux à ce travail, le guide des services à la Goutte d'Or - à la seule destination des prestataires de services - est en cours d'élaboration. Pendant institutionnel du guide des associations édité par Paris Goutte d'Or, il devrait faciliter la communication entre les services publics.

Le public n'est pas totalement oublié dans cette démarche ; dès le mois de mars, l'ISQ lance une large enquête sociologique sur les attentes du public et leur attitude devant les services publics. 40 entretiens - des "récits de vie" centrés sur les problèmes de santé, de scolarité, de vie quotidienne - seront menés sous la direction de Moncef Labidi. Une enquête "de confirmation", qui doit alimenter les travaux des groupes de travail, mais ne devrait pas en bouleverser l'organisation.

Au cœur de ce processus, Moncef Labidi doit jouer les équilibristes pour réunir autour d'une même table des institutions aux cultures parfois radicalement différentes. "C'est un travail de séduction, de conviction" affirme-t-il, revendiquant les 60 à 70% du temps qu'il passe en travail relationnel. Chaque service arrive à la table avec ses propres habitudes, son "horloge interne", et éventuellement sa culture du secret. A tous ceux qui se sentent remis en cause ou menacés, il faut rappeler que l'ISQ n'est pas une intrusion indiscreète dans les affaires intimes de chaque service, mais un moyen de leur faciliter la vie. Un travail pédagogique à la mesure de l'ambition de l'ISQ, et dont on devrait très vite mesurer les premiers résultats.

Interservices de Quartier
M. Moncef LABIDI, coordinateur
Salle Saint-Bruno - 9 rue St Bruno
Tél. : 42 62 11 13

LES GROUPES DE TRAVAIL MIS EN PLACE :

- **Suivi social (cf. ci-contre).**
- **Circulation de l'argent (cf. ci-contre).**
- **Formation aux pratiques culturelles (cf. ci-contre).**
- **(In)formation auprès des communautés.**
- **Jeunes : parcours d'insertion.**
- **0-3 ans : questions relatives à la petite enfance.**
- **Maltraitance/violence.**
- **L'accueil dans les services publics.**
- **Coordination des actions d'alphabétisation.**
- **Accompagnement aux démarches administratives.**
- **Guide des Services et des Associations.**
- **Education/Socialisation : Etats des lieux.**

Au menu de l'Interservices

• LE SUIVI SOCIAL

C'est sans doute un des groupes dont les enjeux sont les plus forts, puisqu'il s'agit à la fois de faire le diagnostic des carences sociales les plus profondes à la Goutte d'Or, et de parvenir à une certaine rationalisation des prestations offertes. Pour Moncef Labidi, l'action de l'ISQ devra s'articuler autour de la prévention et de l'insertion. Suivi de la grossesse, carte Paris-santé, insertion des handicapés figurent au menu des réflexions des différents partenaires.

• LA CIRCULATION DE L'ARGENT

A la Goutte d'Or, les populations les plus précarisées ne disposent pas de domiciliation bancaire (RIB) permettant le versement direct des prestations. La Poste reconnaît d'ailleurs qu'elle rejette l'ouverture d'un compte dans 80% des cas. Les prestations des organismes tels que l'ASSEDIC, la Sécurité Sociale ou les Allocations familiales arrivent sous forme de chèques optiques, encaissables contre du liquide à la Poste. Mais des bandes organisées se sont constituées et profitent du délabrement de certaines boîtes aux lettres

pour dérober ces chèques et les encaisser.

En mettant en contact les différents partenaires (La Poste, la CAF, la CPAM,...), l'ISQ peut réussir à limiter l'émission de chèques optiques et convaincre la poste d'ouvrir une domiciliation bancaire dès l'ouverture d'un dossier de RMI, par exemple.

• FORMATION AUX PRATIQUES CULTURELLES

Les agents de services publics chargés de l'accueil sont confrontés quotidiennement à des usagers d'origine africaine. La communication est rendue parfois difficile pour des questions de langage, mais aussi parce que ces communautés présentent un certain nombre de particularismes mal maîtrisés par les prestataires de service. En mettant en rapport ces services avec des associations - comme URACA - qui ont une longue pratique des communautés africaines, l'ISQ a permis la mise en place de formations aux pratiques culturelles. Elles seront proposées dès le mois d'avril, à des prix incitatifs.

RÉNOVATION

19 Jessaint : premières réunions de locataires

Permettre aux locataires des immeubles neufs de l'OPAC de bien s'approprier leur logement, leur donner les clés qui leur permettront de mieux prendre en charge leur nouveau cadre de vie : tels sont les buts des réunions qui ont été organisées au 19 rue de Jessaint...

Un vendredi à 14 heures dans un appartement inoccupé de l'immeuble du 19, rue de Jessaint. Assis en rond dans ce qui devrait être le salon, des assistantes sociales de la DASES, de la CAF et du BAS interrogent les 8 locataires présents ; dans quelques minutes, un représentant de l'OPAC sera là pour entendre leurs récriminations : dans cet immeuble pourtant récemment rénové, le plafond des cuisines insuffisamment ventilées s'effrite, de mauvaises odeurs remontent par l'escalier A, et des souris se glissent le long des tuyaux. A défaut d'être résolus, ces problèmes seront entendus. Réunion-doléances donc, mais aussi réunion-prévention.

Deux semaines auparavant, les mêmes étaient réunis en présence d'un agent de l'EDF pour évoquer les problèmes liés au tout-électrique : dans les nouveaux appartements, les familles doivent peu à peu s'habituer à un mode de cuisson et de chauffage jusqu'alors inusité ; cette acclimatation ne se fait pas sans errements ou tâtonnements. En discutant avec l'agent d'EDF, les habitants du 19 Jessaint ont pu confronter leurs expériences et découvrir les solutions appropriées.

Ces réunions pilotes sont intéressantes à plus d'un titre : en mettant l'accent sur la prévention, les travailleurs sociaux entendent voir récompensés en aval les efforts produits en amont. A raison de 4 réunions étalées sur deux mois, les nouveaux locataires du 19 Jessaint devraient se sentir plus à l'aise dans leur environnement. L'expérience - montée principalement par deux assistantes sociales stagiaires - a été jugée concluante : elle devrait faire des petits, dans le cadre de la Coordination Logement, qui réunit depuis un an travailleurs sociaux et associations. Dès la fin du mois d'avril, les réunions d'immeubles commenceront dans les logements récemment livrés du 9-11, rue de la Charbonnière, et du 35, rue de la Goutte d'Or. Une fois la formule rodée, elle pourrait s'étendre à tous les nouveaux logements construits dans le quartier. L'investissement en temps et en énergie est lourd, mais devrait payer.

En plus de l'intérêt immédiat que cela représente tant pour les locataires que pour le bailleur, le but ultime de ce genre de rencontres est de faciliter l'organisation des locataires en association, capable d'être un interlocuteur représentatif face au bailleur qu'est l'OPAC. A suivre...

Le Centre de Santé en bonne voie...

Le projet lancé en 1985 par "Paris-Goutte d'Or" est en train de voir le jour : un Centre de Santé devrait ouvrir ses portes en 1996 au 16-18 rue Cavé. Présentation de ce projet et de sa gestation...

L'analyse du processus qui a abouti à la création de ce Centre de Santé est intéressante car elle permet de voir combien l'obstination peut être payante : car il aura fallu plus de 10 ans avant que ce Centre n'ouvre ses portes aux habitants du quartier. Voici un résumé des moments décisifs de cette gestation.



L'emplacement retenu pour le Centre de Santé (16/18 Cavé)

1985 : lancement du projet par "Paris-Goutte d'Or"

A l'époque, l'association avait réuni des professionnels de santé du quartier (médecins, infirmière, kinésithérapeute) et des habitants pour mettre au point un projet qui réponde aux besoins de la population du quartier. Il s'agissait donc de la création d'un centre de santé qui aurait pour objectifs de promouvoir la qualité des soins, développer la prévention et l'éducation sanitaire et intégrer les activités curatives et préventives. Un dossier d'une dizaine de pages, très complet (le budget prévisionnel avait même été rédigé), est envoyé le 10 mai aux élus et aux différents responsables des services concernés. Ce fut alors un coup d'épée dans l'eau... Nous n'avons obtenu alors aucune réponse, même pas un accusé de réception !

1988 : enquête de "Santé & Communication"

A l'initiative de la Délégation départementale de Paris chargée des Droits des Femmes, l'association "Santé & Communication" réalise une enquête sous le titre "Approche des besoins de Santé à la Goutte d'Or" (Ed. AIDDA, Paris 1989). Cette enquête est l'occasion d'une mobilisation d'un certain nombre d'habitants et de professionnels qui donnera le jour à deux réalisations :

- la création de l'association "L'Arbre Bleu" qui ouvrira par la suite le lieu de rencontre parents-enfants du 52 rue Polonceau,
- la réalisation du "Guide Goutte d'Or et Paris 18ème des organismes au service

du quartier".

De plus, différentes priorités seront dégagées (suivi des grossesses, accès aux soins pour les plus démunis, saturnisme,...).

1990 : Mesures proposées par la Ville

La DASES (Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé) constitue un groupe de travail interne qui met au point 8 mesures annoncées en Commission Locale Interpartenaires DSQ le 22 octobre. Si certaines de ces mesures peuvent être appliquées rapidement (création d'un poste de sage-femme, financement de "l'Arbre Bleu"), les autres sont plutôt des projets, notamment :

- réinstallation du C.M.P. de la rue Binet (Centre Médico-Psychologique qui suit de nombreux enfants de la Goutte d'Or) dans le quartier,
- création d'un centre pour les 6-12 ans (sorte de "post-PMI),
- implantation d'un espace-santé délivrant une information adaptée et organisant des animations médico-culturelles.

Mai 1991 : nouvelles propositions des associations

Dans une note adressée aux élus et à la DASES, 12 associations proposent de regrouper dans un même lieu le C.M.P., le centre pour les 6-12 ans et l'espace-santé pour créer une véritable dynamique de prévention sur le quartier. Elles proposent différents lieux d'implantation, dont la parcelle du 16-18 rue Cavé.

Juillet 1991 : l'accord de Jacques Chirac

Lors d'une réunion de concertation à l'Hôtel de Ville, le Maire de Paris donne son accord de principe à ces propositions et demande à ses services de déterminer rapidement la future localisation du Centre. Peu après, la parcelle du 16-18 rue Cavé est préemptée par la Ville.

1993 : création d'une commission interpartenariale

Après quelques temps de flottement, une commission réunissant tous les services concernés et les associations se met en place pour finir de mettre en place le projet (organisation des étages, modalités de fonctionnement, etc...). Entre temps, le projet a évolué en intégrant la P.M.I. de la rue Stephenson (qui doit évacuer ses locaux actuels fin 1994).

Aujourd'hui, l'architecte est désigné, les financements sont prévus, et le Centre de Santé devrait — si tout se passe bien — ouvrir ses portes en 1996.

Le Projet retenu en quelques lignes

Le futur Centre de Santé sera construit sur 4 niveaux avec 635 m² utiles.

Il regroupera :

- le C.M.P. (actuellement rue Binet) sur deux niveaux (250 m²),
- la P.M.I. (actuellement rue Stephenson) sur un niveau (160 m²),
- un centre médical d'accueil et d'investigation (70 m²) à destination des enfants de 3 à 12 ans (notamment pour le dépistage des troubles dans les domaines ophtalmologique et dermatologique). Il serait ouvert en dehors des heures scolaires (mercredi et samedi). Ce centre pourrait accueillir aussi des prestations pour d'autres catégories de la population pendant le reste de la semaine (planning familial, prélèvements saturnisme,...),

- un espace-santé (50 m²), situé au rez-de-chaussée, qui devrait permettre de lancer différentes campagnes de prévention et de sensibilisation sur des problèmes de santé suivant la demande des habitants (diététique, tabagisme, SIDA, etc...). Cela pourra se concrétiser par des expositions, des films vidéo, des conférences, des débats, des interventions dans les associations, les établissements scolaires, etc... Les associations locales ou spécialisées sur les problèmes de santé seront vivement encouragées à contribuer à l'animation de cet espace,

- une salle de réunion polyvalente (50 m²).

En plus du personnel intervenant dans chacune de ces structures, le Centre aura à sa tête un Directeur, assisté par une personne chargée de l'accueil-information.

Et le Saturnisme ?

Sil est un domaine où pas grand chose ne bouge en ce moment, c'est bien la lutte contre le saturnisme (maladie qui touche les jeunes enfants de 1 à 6 ans ayant absorbé des écailles de vieilles peintures au plomb revêtant les murs de certains logements anciens et qui peut être mortelle ou laisser de graves séquelles).

Pourtant, la convention de Développement Social du Quartier signée entre la Ville et l'État plaçait cette action dans les priorités retenues. Il y était dit, notamment :

"L'État et la Ville de Paris encourageront toutes les initiatives de nature à faire régresser cette maladie".

Il était aussi prévu que, dans le cas où aucune solution de réhabilitation ne serait possible, le relogement des familles intoxiquées serait pris en charge à 50 % par l'État et à 50 % par la Ville, le BAS et l'OPAC.

Or, si l'OPAC a fini par reloger les 11 familles reconnues en 1990 comme les plus gravement touchées, les autres relogements se font au compte-gouttes **et des enfants tout aussi sévèrement atteints continuent à demeurer dans des logements toxiques, tandis que l'on enregistre tous les mois d'autres intoxications.**

Quant au traitement des logements qui pourraient être réhabilités, on n'en parle plus aujourd'hui.

Il avait pourtant aussi été question que la Goutte d'Or soit choisi comme site-pilote par les instances du Ministère de la Santé... Et rien ne semble se concrétiser !

Il est grand temps que les pouvoirs publics concernés passent des paroles à l'acte. Il en va de la santé et de la vie de très nombreux enfants !

Crèche «des Islettes» ou «du pied de la Butte» ?

Prévue dès 1984 dans le plan de rénovation, la Crèche «des Islettes» vient d'ouvrir au 59 rue de la Goutte d'Or... Mais son nom indique-t-il bien sa destination ?

Voilà près de 6 semaines que la nouvelle crèche (improprement appelée "Crèche des Islettes") a ouvert ses portes au 59 rue de la Goutte d'Or. Si nous en avons contesté l'aspect esthétique extérieur, en revanche l'intérieur est plutôt une réussite, notamment grâce à ses jeux de lumière naturelle qui inondent le bâtiment de clarté.

Une crèche de 88 berceaux

C'est donc bientôt 88 enfants qui pourront être accueillis dans cet établissement. Ce remplissage de la crèche ne se fera que très progressivement car il faut de longues périodes d'adaptation pour chaque nouvel inscrit, ce qui exige d'aller pas à pas. Ce n'est donc qu'au bout d'une année environ que la crèche pourra fonctionner à pleine capacité.

Enfin, se disait-on, l'un des premiers équipements publics prévus dans le plan de rénovation de 1984 voit le jour, et c'est tant mieux : la requalification du quartier avance ! Mais il y a un "hic"...

En effet, les crèches collectives municipales sont sectorisées, et le secteur de recrutement défini pour cette crèche n'intègre qu'une toute petite partie du quartier, à savoir :

- la rue des Islettes,
- la portion de la rue de la Goutte d'Or comprise entre la rue des Islettes et le Bd Barbès,

- le Bd Barbès,
- et le côté pair du Bd de la Chapelle compris entre la rue des Islettes et le Bd Barbès...

Un secteur situé principalement hors de la Goutte d'Or

Autant dire, presque rien ! La grande partie du secteur de cette crèche s'étend au pied de la Butte Montmartre, de l'autre côté du Bd Barbès !

La quasi-totalité du territoire de la Goutte d'Or (à part ce petit rectangle) dépend des 3 secteurs des crèches collectives du 15 Richomme (55 berceaux), du 20 Richomme (62 berceaux) et du 44 Léon (22 berceaux) qui ont toutes des listes d'attente d'environ 80 enfants. A ces berceaux, il faut ajouter les 20 places en crèche familiale (1) du 44 Léon, qui, elle, couvre toute la Goutte d'Or et a une liste d'attente de 270 enfants.

Certes, on nous dira (et souvent avec raison) :

- que les secteurs des crèches de la Goutte d'Or ont été réduits du fait de la création de la crèche des Islettes (certains enfants vont donc laisser leur place)...
- que des besoins importants existent dans cette partie du 18ème (au sud-est de la Butte Montmartre)...
- qu'il existe une crèche privée de 68 berceaux à la Goutte d'Or (rue Affre)...

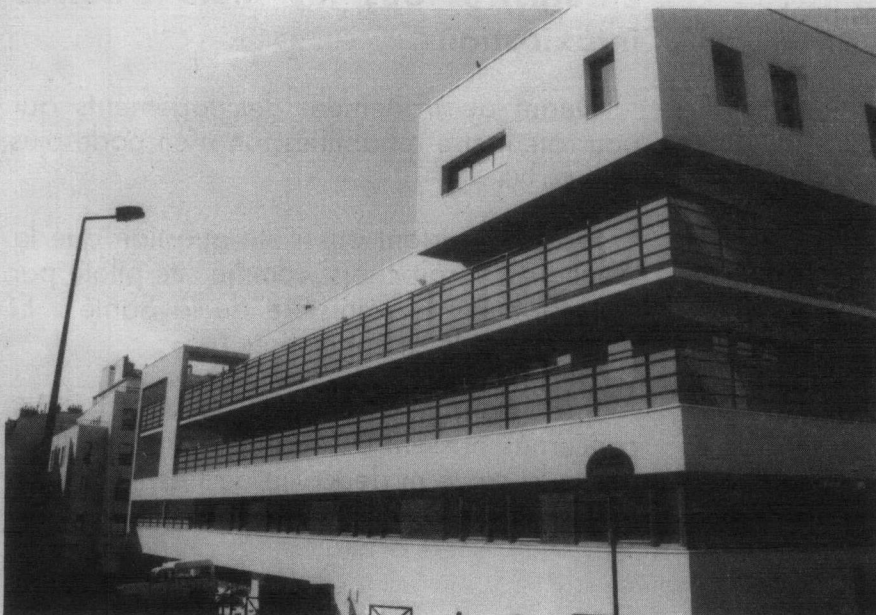
Pourtant, les listes d'attente constituées par des enfants de la Goutte d'Or existent toujours et les besoins locaux ne sont pas satisfaits.

D'ailleurs, pourquoi ne pas construire de crèche rue de Clignancourt ou rue André del Sarte, au centre de ce secteur délaissé ?

Quant à la crèche privée de la rue Affre, elle n'est pas sectorisée et toute personne du 18ème peut y inscrire ses enfants...

Une occasion manquée !

De plus, symboliquement, cette crèche était prévue dans le plan de rénovation de la Goutte d'Or. C'est nous qui, d'une certaine façon, en avons payé une part du prix (pour la construire, des habitants du



quartier ont été expropriés, d'autres ont subi les nuisances causées par la démolition-reconstruction, etc...). Cela semblait naturel que cet équipement soit prioritairement destiné à satisfaire les besoins du quartier, et ce, d'autant plus que les livraisons prochaines d'immeubles avec une bonne proportion de grands appartements vont accroître rapidement ces besoins.

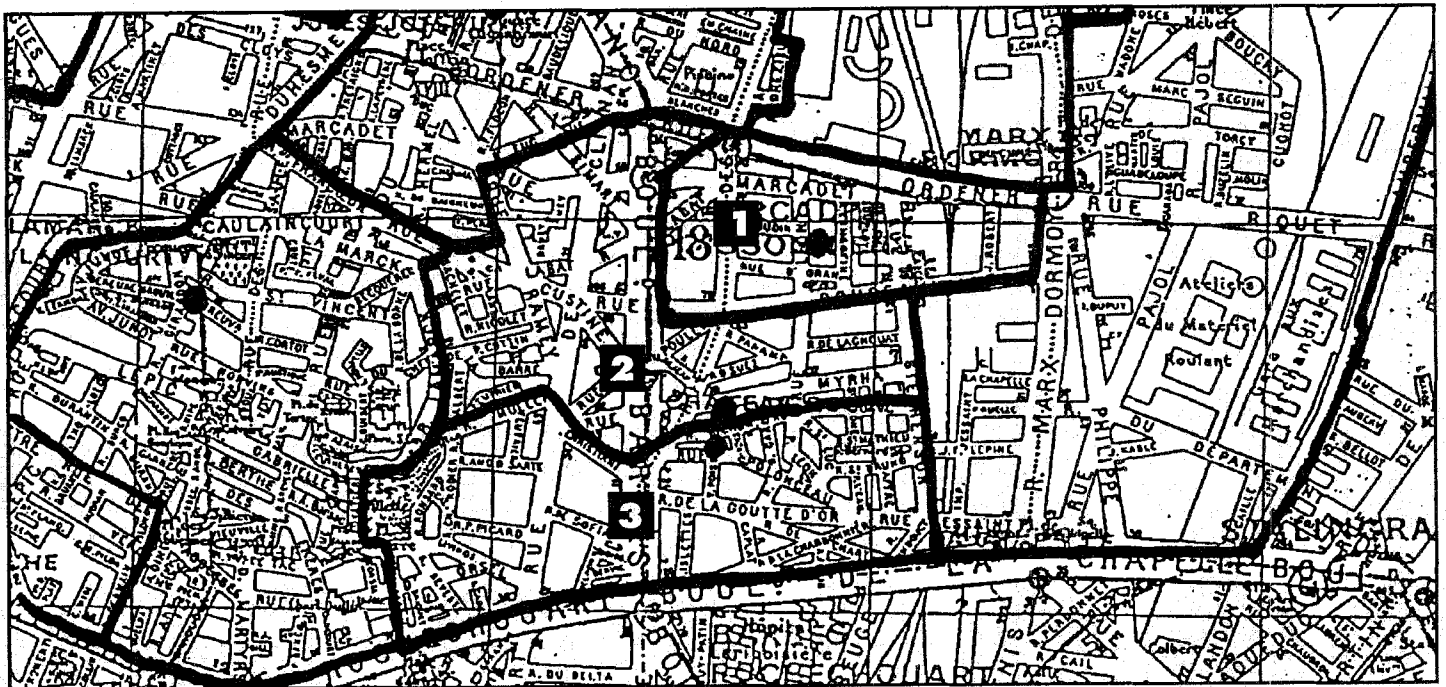
Belle occasion manquée !

Espérons que dès la construction de la crèche prévue à la jonction des rues Marcadet et Ramey, les secteurs seront à nouveau redécoupés et que la Crèche des Islettes retrouvera un territoire qui correspondra plus à sa vocation naturelle : un gros bout de la Goutte d'Or !

(1) une crèche familiale accueille des enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans au domicile d'Assistantes Maternelles Agréées, sous la responsabilité d'une Directrice Puéricultrice entourée d'une équipe spécialisée.

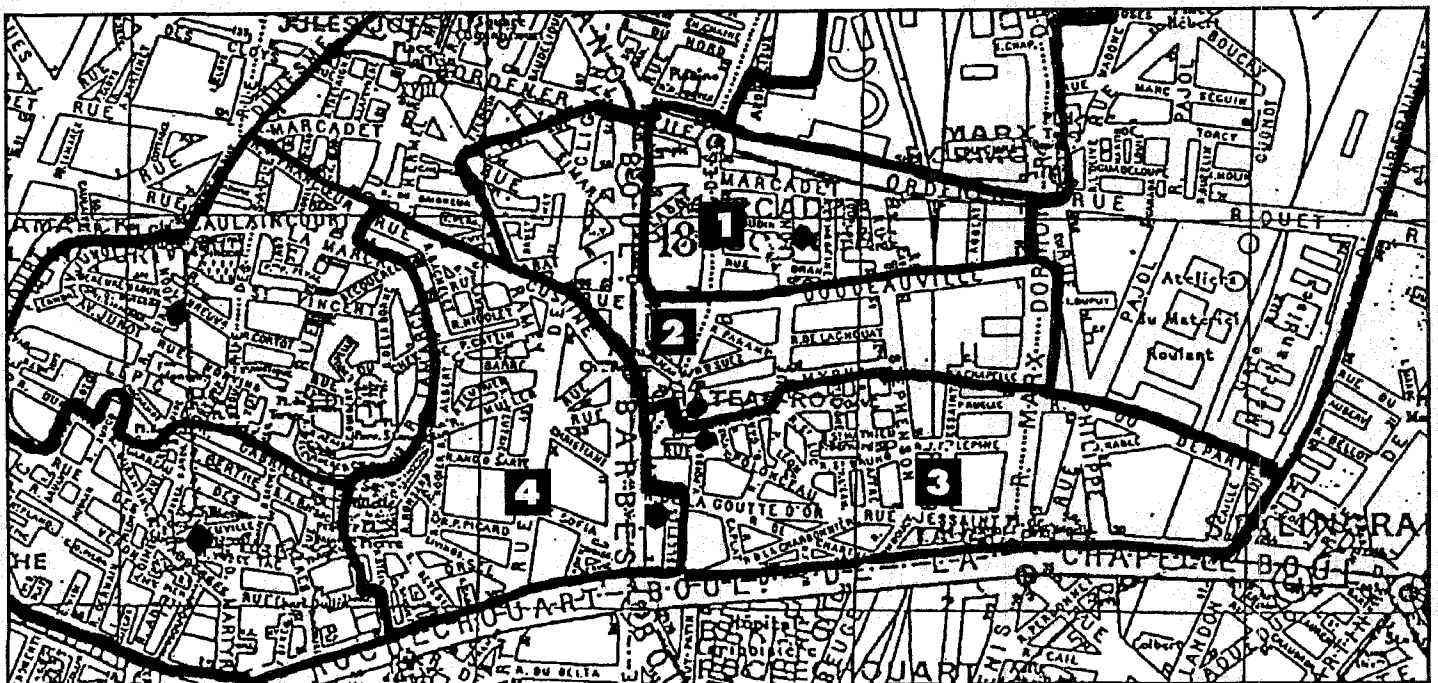
Les anciens secteurs de la Goutte d'Or, AVANT l'ouverture de la Crèche des Islettes :

1. Secteur de la Crèche du 44 rue Léon (22 places),
2. Secteur de la Crèche du 20 rue Richomme (62 places),
3. Secteur de la Crèche Polonceau (15 rue Richomme - 55 places).



Les nouveaux secteurs de la Goutte d'Or, APRÈS l'ouverture de la Crèche des Islettes :

1. Secteur de la Crèche du 44 rue Léon (22 places),
2. Secteur de la Crèche du 20 rue Richomme (62 places),
3. Secteur de la Crèche Polonceau (15 rue Richomme - 55 places),
4. Secteur de la Crèche des Islettes (59 rue de la Goutte d'Or - 88 places).



Après 143 ans sur le quartier, elles s'en vont...

La Communauté des Sœurs de St Vincent de Paul (Filles de la Charité) achève sa dernière année de présence à la Goutte d'Or. Les locaux du 50 Stephenson permettront une extension du C.F.A. voisin. Histoire de près de 150 ans au service du quartier...

Le 24 juillet 1851, trois sœurs de St Vincent de Paul s'installent rue Polonceau... (Où exactement ? Nous ne sommes pas arrivés à le déterminer... La seule chose connue, c'est que c'était sur une butte). Elles sont accueillies par des personnalités du quartier et de nombreux habitants. A cette époque, la mairie de "La Chapelle" était sise dans les locaux actuels du Collège Marx-Dormoy, et l'église St Bernard n'était pas construite (c'est en 1859 que la première pierre fut posée). Aussitôt, elles créent une petite école de 3 classes. Un médecin donne des consultations et les soins et médicaments sont assurés aux indigents du quartier. L'année suivante, un ouvroir (sorte d'atelier où l'on apprend une technique, souvent la couture) pour jeunes filles est lancé. Une présence de plus d'un siècle commençait avec comme objectifs principaux l'éducation, la formation, la santé et la solidarité avec les plus démunis.

1857 : installation rue Cavé

C'est en 1857 que la Communauté s'installe au 11 rue Cavé (l'actuelle école élémentaire) où venaient d'être construits les bâtiments actuels qui permettent d'accueillir 4 classes et un "asile" pour les petits enfants (préfiguration des jardins d'enfants).

Pendant la Commune (1871), on raconte que Louise Michel venait chaque soir s'installer pour une réunion dans le réfectoire des Sœurs.

Différentes nouvelles actions se mettent en place par la suite, dont une maison d'apprentissage (1884) où les jeunes filles viennent s'initier à la couture pour pouvoir travailler ensuite dans les maisons de couture de Paris.

C'est au début du siècle que de généreux donateurs (la famille Boucher) acquièrent l'immeuble de la rue

Stephenson (48 et 50) pour la Communauté.

1904 : expulsion de Cavé et installation 48 Stephenson

Suite aux lois contre les Congrégations, la Communauté est expulsée en 1904 de la rue Cavé et se replie au 48 Stephenson. Par un nouveau décret, l'école est définitivement fermée en 1908. Par contre, au 50 rue Stephenson, les sœurs peuvent maintenir "l'asile" des tout petits ainsi que le dispensaire, la visite des malades et des pauvres et le patronage.

Pendant la 1^{ère} guerre mondiale, le dispensaire est très fréquenté (il n'y avait pas de sécurité sociale à l'époque) et la maison ouvre ses portes aux réfugiés. Parmi eux, deux petits garçons sans famille. Ce fut le début d'un petit orphelinat.

Si la Communauté restait pauvre, elle a toujours pu continuer ses activités grâce notamment à la générosité de la famille Boucher. D'ailleurs, celle-ci fait donation à la Communauté de l'immeuble du 50 Stephenson (1929), mais comme cette vieille bâtisse menaçait ruine, cette famille la fait reconstruire : c'est le bâtiment actuel, inauguré en 1931.

C'est alors qu'est créé le Jardin d'enfants (25 enfants) ainsi qu'un Foyer de Jeunes Travailleuses. En 1940, l'Ecole primaire est à nouveau ouverte au 48 rue Stephenson qui devient également en 1943 propriété de la Communauté.

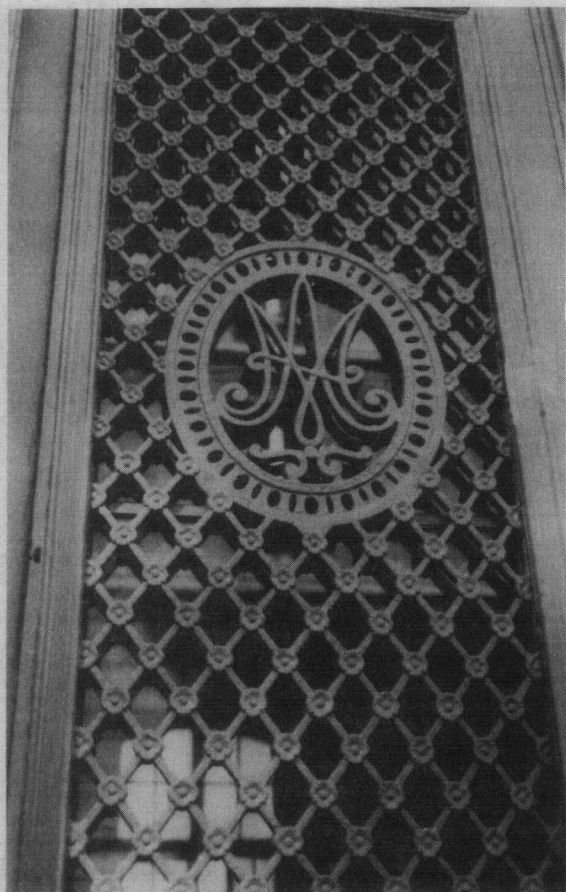
1940 à 1960 :

développement des activités

C'est alors le grand développement des activités. Vers les années 50, le Jardin d'enfants regroupe 120 enfants, l'Ecole Primaire scolarise 200 élèves répartis en 6 classes tandis que le Foyer accueille 22 jeunes travailleuses. Le Centre Médico-social offre des consultations de médecine générale et de nourrissons, un service de radiologie et un oto-rhino. Ceci, sans oublier les autres œuvres rattachées à la Paroisse.

1960 à 1990 : nouvelles orientations

En 1962, compte-tenu de la vétusté du bâtiment, l'Ecole primaire ferme (48 Stephenson), l'Ecole Maternelle, elle, est maintenue au 50.



Un souvenir de la présence des sœurs rue Cavé : les lettres A M sur la porte (abréviations de "Ave Maria")

En 1964, cessation du Foyer de Jeunes Filles. Sa transformation aurait nécessité des dépenses trop importantes.

En 1973, fermeture du Dispensaire qui ne répondait plus aux normes légales. En revanche, les soins à domicile, le centre de soins et le service de P.M.I. sont maintenus.

En 1980 et 1981, la responsabilité du Centre de Soins à domicile est transférée au Bureau d'Aide Sociale et la P.M.I. à la Ville de Paris.

Par contre, les locaux accueillent différentes activités organisées par des associations. C'est le cas du Club des "Cheveux Blancs" qui permet à des personnes âgées du quartier de se rencontrer. Des cours d'arabe et d'espagnol sont donnés aux enfants originaires de ces pays. L'ASSFAM y ouvre une permanence sociale et une halte-garderie "Pirouette", tandis que l'ASSOFAC (association travaillant pour l'insertion) y a des bureaux et y organise divers stages (clubs pour l'emploi,...).

Entre temps, les bâtiments vétustes du 48 Stephenson ont été détruits pour laisser place au Centre de Formation en Alternance qui accueille de nombreux jeunes pour les préparer à rentrer dans la vie active.

Peu à peu, les sœurs de la Communauté ont dû se dégager des différentes activités de la Maison, en raison de leur âge et par manque de relève.

Septembre 1994 : départ annoncé de la Communauté

La décision a été prise par les Responsables : en septembre 94, les sœurs quitteront le 50 rue



Le 50 rue Stephenson avant la construction du C.F.A.



Stephenson. Ce départ permettra l'extension du C.F.A. C'est donc la fin de la présence de près de 150 années dans ce quartier d'une communauté qui a su s'adapter aux évolutions du temps et participer à sa façon à ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui le "développement social du quartier".

Seule, l'Ecole Maternelle qui accueille 150 enfants sera maintenue.

La P.M.I. devrait être réinstallée dans le futur Centre de Santé (au 16-18 rue Cavé). En attendant sa construction, elle devra être accueillie dans un local provisoire. La Ville a demandé à l'OPAC de lui faire rapidement des propositions.

Les responsables de la Halte-Garderie "Pirouette" se sont aussi adressés à la Ville pour qu'ils puissent suivre la P.M.I. dans ses locaux provisoires.

Quant au Club des Cheveux Blancs, des solutions devraient être trouvées à la Salle St Bruno...

Nous tenions ici à saluer la Communauté des Sœurs de Saint Vincent de Paul. Ce bref survol historique voudrait traduire bien modestement la reconnaissance sincère du quartier.

Une page d'histoire se tourne... En fonction des époques, les besoins et les réponses à y apporter évoluent, et la Communauté des Sœurs a montré sa capacité à s'adapter durant toutes ces années. A d'autres maintenant de prendre le relais !

33 bis, rue Doudeauville Les "Maîtres du pain"

Chez les Manzagol, on fait du pain depuis sept générations.

Découverte d'une boulangerie à l'ancienne, qui officie à la Goutte d'Or.

Dans le fournil de la boulangerie Manzagol, c'est à l'oreille qu'on sait que le pain est bon. Deux jours après sa cuisson, il craque encore entre les mains de Bernard, l'ouvrier boulanger. Mais ce n'est pas la peine d'essayer de connaître le secret de fabrication. Bien plus qu'une recette, il y a un savoir-faire : au cœur de ce pain qui embaume le levain, sept générations de boulangers vous contemplent.

Mauriac, chef-lieu d'arrondissement dans le Cantal, adossé au flanc Ouest du Massif Central, à quelques lieues de la Corrèze. C'est en ces terres auvergnates qu'on retrouve la trace des Manzagol. François-Joseph est le premier du nom recensé comme boulanger. Il appartient à la corporation des boulangers d'un Roy qui est alors Louis XV. Depuis, les Manzagol n'ont jamais cessé de faire le pain : livreurs des armées napoléoniennes, ils sont pourtant contraints de quitter leur pays à l'orée du XIX^{ème} siècle, ruinés par un incendie. C'est le début de l'histoire parisienne des Manzagol, rythmée par les allers-retours avec la Corrèze, et les clients prestigieux : Mistinguett, Luis Mariano... Ce n'est qu'en 1960 qu'ils se fixent définitivement dans les vastes locaux de la rue Doudeauville.

Née dans la farine

Assise à la table de son grand bureau directorial, Madame Manzagol égrenne fièrement les faits d'arme de ses ancêtres.

A la mort de sa mère, il y a bientôt un an, c'est elle qui a repris le flambeau. Naturellement, et par fidélité. Madame Manzagol est pour ainsi dire née dans la farine. Question atavisme, elle a les gènes plutôt chargés : sa mère, avant de rencontrer Monsieur Manzagol, était d'une famille de meuniers, en Toscane...

Comme son père le faisait

Depuis toute petite, elle a vécu au rythme des fournées : *"Parfois la nuit, quand il manquait du monde, on me réveillait pour peser la pâte et pour défourner."* A 20 ans, au volant d'une vieille camionnette déglinguée, elle faisait ses premières livraisons dans Paris. Les études de lettres et de droit, le mariage avec un notaire n'ont fait qu'ouvrir une parenthèse hors du fournil, refermée 20 ans plus tard, au moment de la succession. Chargée du poids de ce passé, Madame Manzagol entend être digne de son héritage. Alors elle fait le pain comme son père le faisait avant elle, et redonne vie dans ce geste aux souvenirs chéris. Il ne faut rien changer, dit-elle, car *"céder quelque chose, c'est céder un peu de mon cœur, de ma famille."* Chez Manzagol, on fait donc le pain comme avant, étrange curiosité dans le Paris des années 90. Il ne faut pas croire que c'est un détail. Le pain n'est pas un aliment comme un autre. C'est l'aliment de base, chargé de tous les symboles.

"S'il n'y a pas d'amour, ce n'est pas la peine !"

Madame Manzagol pourrait parler des heures de sa richesse, de sa noblesse : *"Ça ne peut pas laisser indifférent ; chez moi en Corrèze, je ne suis jamais sans pain."* C'est dire alors s'il faut qu'il soit bon ! Madame la boulangère met bien plus que de la pâte dans son pain : *"S'il n'y a pas d'amour, ce n'est pas la peine"*. Et pour mieux veiller à sa fabrication, elle a installé un divan dans son bureau. A 4 heures du matin, elle n'aura qu'un escalier à descendre pour retrouver la chaleur du fournil. L'automatisation, la mécanisation du pesage, les pâtes surgelées ne sont pas ici de mise. *"Le pain, c'est la main. Ce qui est beau, c'est qu'il n'a pas tous les jours le même goût, la même recette ; ça dépend aussi des saisons"*. Seule concession à la modernité, le pain est pétri dans des machines. *"Avec les quantités produites, ce ne serait pas possible à la*



"Dans le fournil où trônent les deux fours de 1930"

main", semble s'excuser Madame Manzagol.

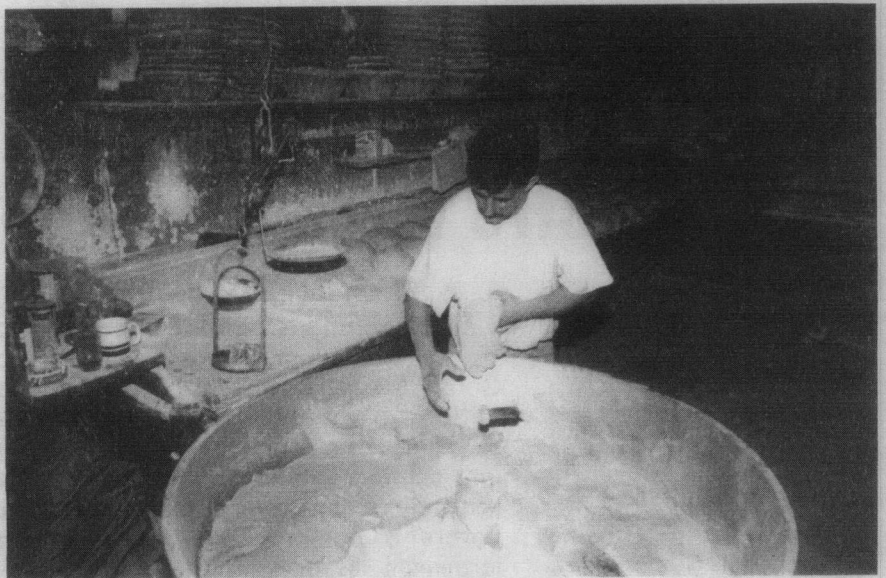
Il faut six à huit heures pour faire un pain

Dans le fournil où trônent les deux fours qui datent de 1930, les 300 kilos de pâte finissent justement d'être pétris par la pale électrique. Après quelques instants de repos, il seront découpés, pesés, disposés dans des paniers tapis de toile de jute et mis à reposer. D'autres seront bientôt enfournés : il faut 6 à 8 heures pour faire un pain. Le four, porté à 250°, répand son étouffante chaleur. Fidèle à la légende, l'ouvrier boulanger est en maillot de corps. Heureux de faire ce pain plutôt qu'un autre, il profite d'une pause pour se raconter un peu, lui le Malouin exilé à Paris, qui partira bientôt en Afrique. Pour faire du pain.

Les paniers de pain rond et de pain long s'empilent. Cuits, il pèsent 1 kg 900, et partiront chez les habitués de Manzagol : les restaurants, les brasseries, les foires, mais aussi d'autres clients plus inhabituels : il y a quelques années, les éléphants du cirque Jean Richard souffraient de l'estomac ; deux semaines de pain au levain de chez Manzagol les remirent sur pieds... Quelques grandes surfaces sont approvisionnées, mais Madame Manzagol est réticente : c'est un peu de la confiture pour les cochons, non ?

La qualité, même en temps de crise

Depuis quelques mois, elle a ouvert un dépôt rue Doudeauville. Beaucoup de gens s'y pressent, venant de partout - et même de l'étranger - pour acheter leur pain plus de 40F. Un luxe en temps de crise ? Madame Manzagol s'en défend : "Ce n'est pas un



Une fois pétrie, la pâte sera découpée, pesée et moulée

luxe, c'est une nécessité. C'est justement parce que c'est la crise qu'on a besoin de qualité. Et puis un pain d'1 kg 900, ça fait une semaine. Calculez, ça ne revient pas tellement plus cher." Au magasin, Madame Manzagol voit passer du monde, mais elle sait reconnaître les connaisseurs. Un conseil : pour avoir sa sympathie, mieux vaut prendre un pain bien cuit et déjà refroidi. Le pain chaud, c'est tout juste bon pour les mangeurs de baguettes.

Boulangerie MANZAGOL
33 bis, rue Doudeauville
Tél. : 46 06 13 11 - Fax : 42 55 33 65



L'enfournage, dans le four à 250°

URACA

Une autre façon d'intervenir sur la santé

**Installée au 1 rue Léon, cette association joue un rôle important auprès des "communautés africaines".
Présentation...**

URACA est une énigme. Parmi les 20 associations qui composent la coordination inter-associative de la Goutte d'Or, c'est sans doute la plus difficile à cerner. URACA soigne les communautés africaines, principalement par un soutien ethno-psychiatrique. Les conférences, les dîners à thèmes, et surtout l'arbre à palabres ont su populariser largement les activités de l'association ; assis en cercle, les participants entament un débat dont l'organisation et le déroulement sont calqués sur les pratiques villageoises africaines. Voilà bien la spécificité d'une association pour qui l'on ne peut s'occuper de la santé des migrants africains qu'en prenant en compte les cultures d'origine et les parcours migratoires. Aussi, la connaissance des thérapies traditionnelles est-elle un outil essentiel pour la prise en charge des malades. L'équipe d'URACA en est le reflet : composée de médecins, anthropologues, psychologues, éducateurs et sociologues, elle compte aussi des marabouts et des griots, des jeunes et des mères de famille.

Difficile gestion de deux identités

A écouter Agnès Gianotti, médecin généraliste dans le quartier et membre de l'association, les populations africaines vivant en France vont mal. Précarisées, marginalisées, en butte quotidiennement à des humiliations, elles ressentent durement une exclusion qui révèle d'autres failles plus intimes. Ce qui est ici en jeu, c'est la difficile gestion de deux identités, le heurt entre "là-bas" et "ici". Un conflit dont la résolution provisoire passe le plus souvent par la négation de l'une de ces deux identités. Cette mise en sommeil que la réalité se charge bien vite de contrarier, est source de détresse et de souffrance, pouvant conduire à des troubles psychologiques graves.

Santé communautaire

Le pari d'URACA est de servir de passerelle entre les deux identités, d'être ce "lieu métis" qui réconcilie. "Avant d'être intégré, il faut être soi-même" plaide Agnès Gianotti. Et pour cela, revenir à la source, à sa culture d'origine. C'est le credo de l'association, qui tient en deux mots : santé communautaire. Il n'est pas aisé pour un novice d'explicitier le terme. Disons qu'il s'agit de revenir à un mode de gestion des problèmes de santé - dans le sens le plus large - qui intègre l'individu "malade" dans une dynamique communautaire, en rompant

le clivage occidental patient/soignant. A URACA, on recrée les conditions traditionnelles de règlement des problèmes, à travers la médiation de la communauté ; on s'attache à établir le lien entre culture française et culture africaine, communauté et institutions.

Lutter contre la dévalorisation de sa culture

La place qu'occupent les membres d'URACA par rapport aux populations prises en charge résulte d'un équilibre subtil : professionnels, ils sont aussi - et c'est là l'important - membres de la communauté. Ce fonctionnement "à l'africaine" permet ainsi d'être mieux à l'écoute des véritables besoins. Agnès Gianotti raconte : "On avait mis en place un programme de prévention de la toxicomanie, à destination des jeunes. Mais très vite, ils ont exprimé une autre demande ; ils nous ont dit : parlez nous de l'Afrique. C'est ce qui était important pour eux ; alors on a changé notre programme". Les jeunes avaient raison : prévenir la toxicomanie, c'est peut-être, avant tout, prévenir l'échec scolaire et les conflits familiaux, c'est-à-dire ré-inscrire les jeunes dans leur histoire familiale. Face à des jeunes désorientés par le fossé qui sépare ce qu'ils vivent dans et hors du foyer, le rôle d'URACA est de rétablir un lien, de leur rappeler d'où ils viennent : "Il faut lutter contre la dévalorisation de leur propre culture."

Des actions tous azimuts

Des actions tous azimuts mettent quotidiennement en pratique les théories d'URACA : permanence téléphonique, suivi à domicile, réunions dans les foyers, prévention du SIDA et de la toxicomanie, conférences, arbre à palabres, mais aussi missions humanitaire au Bénin, avec un programme d'implantation de centres de santé : un projet ambitieux pour les membres d'URACA, qui n'ont pas trop de 24 heures pour honorer leurs engagements quotidiens.

URACA (Unité de Réflexion et d'Action des Communautés Africaines)

1 rue Léon

Tél. : 42 52 50 13

(Prochain dîner à thème :

"L'homme africain en détresse"

Vendredi 22 avril - 19 h - Salle St Bruno.

On peut obtenir le programme des manifestations organisées par URACA en écrivant à l'association)



L'union fait la force des théâtres du 18ème !

Ils étaient sept théâtres, des petits et des grands, des intellos et des plus "légers", disséminés un peu partout dans le 18ème arrondissement. Depuis janvier, les voilà réunis derrière la même bannière : les Théâtres du Grand Montmartre. Une première, selon les experts, dans le monde impitoyable du théâtre.

A l'origine de ce pool, on trouve une volonté, celle du Syndicat d'Initiative du Vieux Montmartre, désireux de corriger l'image exclusivement touristique et commerciale de la Butte. En juin 93, le syndicat monte une commission théâtre - qui réunit alors 4 salles - chargée de réfléchir à la manière de valoriser leurs activités. Trois autres théâtres vont bientôt s'agréger à ce mouvement et donner naissance aux Théâtres du Grand Montmartre.

Cette réunion présente un double intérêt : en réunissant des salles aux publics et programmations différentes, elle permet de toucher un public plus nombreux ; en annonçant ensemble les programmes, elle permet de faire des économies d'échelle. Car l'apport le plus visible de cette fédération est l'édition d'une brochure commune dans laquelle les 7 théâtres font état de leur programmation pour les trois mois à venir. Le numéro 2 devrait paraître en avril. C'est aussi la carte "Montmartre Spectacles" qui, pour 100F, permet aux habitants du 18ème d'obtenir des réductions dans les 7 salles. D'autres projets sont à l'étude : réalisation d'affiches, et surtout conférence de presse commune en septembre prochain, qui devrait attirer plus facilement les journalistes : "Avec 2000 places, les

Théâtres du grand Montmartre sont le plus grand théâtre parisien", revendique une responsable du syndicat d'initiative du Vieux Montmartre.

L'idée d'unifier tous les théâtres du 18ème sous le vocable de Montmartre peut pourtant sembler saugrenue, et froisser quelques identités susceptibles. Au contraire, affirme la responsable du syndicat d'initiative, "Montmartre, ça dit quelque chose à tout le monde, c'est un lieu de fête et de création, c'est ce qui a permis de les réunir tous." La confédération reste toutefois assez souple et n'impose guère de contraintes. Chaque théâtre conserve son identité et sa liberté de programmation. Dans le 18ème, on préfère jouer la complémentarité plutôt que la conformité.

LES SEPT THÉÂTRES

- **Dix Huit Théâtre** - 16, rue Georgette Agutte - 42 26 47 47
- **Espace Acteur** - 14 bis, rue Sainte Isoure - 42 62 35 00
- **Le Funambule** - 53, rue des Saules - 42 23 88 83
- **Théâtre Montmartre Galabru** - 4, rue de l'Armée d'Orient - 42 23 15 85
- **Procréart, Lavoir Moderne Parisien** - 35, rue Léon - 42 52 44 94
- **Tremplin Théâtre** - 39, rue des Trois Frères - 42 54 91 00
- **Le Trianon** - 80, bd de Rochechouart - 46 06 63 06

Pour recevoir la carte "Montmartre Spectacles", indiquez sur papier libre vos noms, prénoms, et adresse, accompagnés d'un chèque de 100F libellé à l'ordre du SIVM, joint d'une enveloppe timbrée, et adressez le tout au Syndicat d'initiative - 21, place du Tertre - 75018 Paris.

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÈMENT DE CE JOURNAL, "PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

Code Porte : (pour portage à domicile)

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO" (abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications (adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• **Ci-joint :** un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :

IMAGES DU QUARTIER

NOUVEAU :

La façade et l'intérieur des locaux de l'association ADOS, baptisés "La P'tite Goutte". ADOS est l'une des associations du quartier qui s'occupe de soutien scolaire et organise de nombreuses activités de loisirs pour les enfants.

A noter que ces locaux peuvent être loués le week-end. Contacter l'Association.

(ADOS - 17 rue Polonceau - Tél. : 42 54 84 74)



DÉTRUITS :

La démolition des immeubles de la rue des Gardes a commencé dans un nuage de poussière. C'est l'un des secteurs les plus vastes à démolir, puisqu'il s'étend de la rue Polonceau à la rue de la Goutte d'Or.

C'est au matin du 8 mars qu'est tombé "l'Arc de Triomphe de la Goutte d'Or".

Un programme de 92 logements sociaux devrait être lancé rapidement et livré en avril 1996.



NOUVEAU :

L'Antenne d'information de la SOPAREMA (Société Parisienne d'Economie Mixte d'Aménagement), chargée de réaliser les études et la concertation sur le secteur "Château-Rouge", a ouvert ses portes au 29 rue Myrha.

Elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 30. Espérons que bientôt, elle sera ouverte un jour de la semaine à des heures accessibles aux personnes qui travaillent !

(SOPAREMA - Antenne Château-Rouge - 29 rue Myrha

Tél. : 42 62 87 60 - Fax : 42 62 87 64)

